



كلية الآداب بقنا	الكلية
قسم اللغة الفرنسية	القسم
الأولي آداب فرنسي	الفرقة
حضارة فرنسا في العصور الوسطي حتي القرن ال 17	المقرر
د/عادل كامل محمد سليمان	مدرس المقرر
الفصل الدراسي الثاني 2023	العام الجامعي

Introduction

La chute de l'Empire romain annonce une période sombre dans toute l'Europe, les tribus germaniques prennent le contrôle des régions. Rapidement, les Francs vont s'imposer et aboutir à la formation du royaume merovingien.

Avec la chute de l'empire romain, commence une époque de décadence et de perte de toutes les valeurs de tous les principes sur les quels se basait la civilisation romaine. Le décor urbain de Rome disparût, et laissa place aux champs, pâturages et forêts. Les principes de la culture urbaine des Romains devaient ainsi s'adapter à ce nouveau changement. De puissantes tribus germaniques envahirent l'Europe et s'y installèrent aux IIIe et IVe siècles de l'ère chrétienne. Elles amenèrent de nouvelles règles de conduite, de nouveaux codes d'éthique et une nouvelle manière d'accumuler et de répartir les richesses.

Le monde était entré dans une nouvelle ère remplie d'énigmes et de mystères, il était dangereux de s'aventurer dans les forêts. Les voyageurs du temps des Romains avaient disparus. La peur collective régnait partout.

Comment peut-on définir le Moyen Âge ?

Période de l'histoire de l'Occident, située entre l'Antiquité et les Temps modernes (Ve - XVe siècles). Le Moyen Âge occidental est traditionnellement situé entre la chute du dernier empereur romain d'Occident (476) et la chute de Constantinople (1453).

La civilisation médiévale se définit par quatre caractéristiques majeures : le morcellement de l'autorité politique et le recul de la notion d'État ; une économie à dominante agricole ; une société cloisonnée entre une noblesse militaire, qui possède la terre, et une classe paysanne asservie ; enfin, un système de pensée fondé sur la foi religieuse et défini par l'Église chrétienne.

Le cadre chronologique

L'expression « moyen âge » date du XVII^e siècle : ce serait Christophe Kellner, professeur d'histoire à l'université de Halle, qui l'aurait employée pour la première fois, en 1688. La définition, commode chronologiquement, suggère ainsi que la période de mille ans, archaïque et barbare, qui a rompu avec les modèles

classiques de l'Antiquité, n'est que l'attente obscure des prestiges de la Renaissance et des Temps modernes.

Depuis les années 1930, les historiens s'attachent à rendre son identité à cette longue période de lentes mutations, au cours de laquelle une société complexe s'est épanouie en Occident. En particulier, les études minutieuses faites en France par l'école historique des Annales.

Pour délimiter un cadre chronologique à ce long « Moyen Âge », on ne peut se référer à des dates politiques. Si 395 marque la fin de l'unité de l'Empire romain, avec la séparation entre Empire d'Orient et Empire d'Occident, 476 voit la disparition du dernier empereur romain d'Occident. À l'autre extrémité de la période, la prise de Constantinople par les Turcs ottomans en 1453 est surtout significative pour l'Orient ; en Occident, on pourrait se référer à la mort du dernier roi « médiéval », **Louis XI** de France, en 1483. Il n'en demeure pas moins que le voyage de **Christophe Colomb** en 1492, lourd de conséquences, est la date communément admise pour définir la fin du Moyen Âge et le début de l'époque moderne.

Le Haut Moyen Âge (Fin du Ve - XIe siècle)

Le Moyen Âge perce déjà dans le monde antique du III^e siècle. La volonté d'échapper à l'État – à sa pression fiscale et aux charges militaires ou municipales – caractérise alors le comportement social. Contraction démographique et étiolement urbain amorcent la ruralisation de l'économie, tandis que se dégrade la condition des colons endettés et que s'améliore celle de l'esclave, qui, de plus en plus, a la jouissance d'une terre. Le développement du christianisme, religion officielle de l'Empire romain depuis la fin du IV^e siècle, assoit les bases de la puissance ecclésiastique.

L'Assimilation des Barbares

Déclenchées par les Huns, qui, à la fin du IV^e siècle, entreprennent une migration vers l'ouest et poussent devant eux **Ostrogoths** et autres peuples germaniques, les **grandes invasions** n'ont jamais pris l'aspect d'une ruée massive, même si le mouvement s'accroît à partir de 406. Elles n'ont pas non plus détruit brusquement l'Empire romain, qui, dans un premier temps, s'est efforcé

d'intégrer ces populations. Un Occident nouveau est né de la lente fusion des peuples et des coutumes.

Les Barbares savent tirer profit de la romanité, acceptent le code d'hospitalité qui préside à leur implantation, s'intègrent (tel **Théodoric**) au fonctionnariat impérial, ou rédigent (à l'instar d'**Alaric**) un code de lois, dit *bréviaire*, inspiré du droit romain.

Le maintien de la langue latine, la continuité entre nombre de grandes villes antiques et médiévales, la permanence des anciens circuits commerciaux sont autant de survivances de l'Antiquité dans le haut Moyen Âge. Par ailleurs, l'apport barbare imprègne ce monde nouveau : la notion de droit public s'estompe, civil et militaire ne se distinguent plus guère dans des communautés où prévaut la valeur guerrière du chef, élu et mythifié. L'économie pastorale des Barbares renforce la ruralisation en cours depuis le Bas-Empire. La fuite devant les responsabilités imposées par l'État se conjugue avec le repli des aristocraties sur leurs terres, refuge et fondement de leur pouvoir.

Le rôle de la foi chrétienne

Baptême de Clovis

Le véritable ciment des communautés antiques et barbares est le christianisme. Le prosélytisme des moines, soutenu par le pape **Grégoire le Grand**, est renforcé par l'écrasement de l'**arianisme** en 653.

Les premiers royaumes barbares sont fondés par les **Vandales** et les **Francs**. Alors que, de la Provence à l'Italie et à l'Espagne, le pouvoir éclate en principautés territoriales, Vandales et Francs constituent des royaumes centralisés. Celui des Francs doit en partie son succès au baptême de **Clovis** (498 ou 499), qui acquiert, outre la reconnaissance de l'empereur byzantin, le soutien du clergé et du pape, dont il devient le principal appui : au moment où, dans l'empire d'Orient, se multiplient les controverses et les hérésies, le christianisme devient ainsi en Occident le passage obligé vers le pouvoir.

Vers un grand empire chrétien

Le sacre du roi **Pépin le Bref** à Saint-Denis, par le pape **Étienne II** en 754, confirme le prestige franc et marque un nouveau pas vers la sacralisation d'une famille : celle des **Carolingiens**. Le principe dynastique complète désormais l'élection coutumière.

Les Mérovingiens (Ve - VIIIe siècle)

La France doit son nom aux Francs. Après la disparition du dernier Empereur romain d'occident en 476, les succès militaires et politiques de ce peuple germanique et la conversion au Christianisme de son roi, Clovis, en 496 ou en 498, permirent aux Francs occidentaux de mettre la main sur l'essentiel de la Gaule. Un des facteurs de leurs succès fut que leurs rois adhéraient à la même religion catholique romaine que la puissante aristocratie gallo-romaine alors que les autres peuples « barbares » établis dans toute l'Europe occidentale (Burgondes, Wisigoths notamment) étaient ariens. La conversion exceptionnelle de Clovis, quant à

elle, fut exploitée bien plus tard par les Capétiens pour faire de la France la « fille aînée de l'Église ».

Contrairement à une idée répandue, Clovis ne tenta pas de « germaniser » la Gaule mais s'appuya au contraire sur les attributs romains qu'il possédait (les titres de « patrice » et de « consul »). Il fut confirmé dans son titre de roi par l'empereur byzantin et par le pape.

Aujourd'hui et depuis une trentaine d'années, la question de la date du commencement du Moyen Âge tend à imposer l'idée d'une Antiquité tardive, période de transition durant laquelle les grands traits de la civilisation de la fin de l'antiquité perdurent, au moins jusqu'au IX^e siècle. La terre d'élection de cette poursuite de l'Antiquité est bien la France qui ne connaît pas les « âges sombres » que traversent par exemple les Bretons insulaires sous les coups des irlandais puis des Anglo-Saxons. Symbole de la symbiose entre Gallo-Romains et Francs, Clovis fait adopter une loi qui établit une égalité stricte entre ces deux composantes de son peuple entre 508 et 510. Il met également fin à l'esclavage antique.

La carte du pays évolue au gré des guerres, des crises et des héritages : le royaume de Clovis est vite divisé entre Neustrie et Austrasie, qui deviennent avec la Bourgogne devenue franque les forces politiques majeures de la « Gaule » au VI^e siècle. Les Francs s'étendent à l'est.

En raison de la propagande carolingienne qui fit tout pour ridiculiser les Mérovingiens, on a longtemps cru que cette période était celle d'une grande décadence ; le mythe des « rois fainéants », en particulier, caractérise la fin de la période mérovingienne. En réalité, à partir du début du VII^e siècle, le pouvoir royal s'affaiblit au profit de l'aristocratie franque, surtout des « maires du palais » neustriens et austrasiens. L'un des plus fameux maires du palais fut Charles Martel qui repoussa en 732 une armée musulmane non loin de Poitiers. Les Francs mirent ainsi fin à la conquête musulmane en Europe ; à la suite de cette bataille, ils profitèrent de la confusion dans le sud du pays pour installer ou pour renforcer leur autorité sur ces zones. (Aquitaine, régions au sud de Lyon et de Clermont-Ferrand).

Les Carolingiens (VIIIe - Xe siècle)



Le Royaume Franc sous Charlemagne.

Les Carolingiens (ou Pippinides) sont une famille d'origine austrasienne qui fournit plusieurs maires du palais aux Mérovingiens (Charles Martel) avant de prendre la couronne avec Pépin le Bref, en 751. Ce dernier met en place un royaume aux dimensions importantes et intervient même hors de ses frontières en créant notamment les États pontificaux après une campagne contre les Lombards.

Le royaume des Francs unifié par les premiers Carolingiens, connut sa plus grande expansion sous Charlemagne qui (élu par ses pairs) se fit couronner « Empereur des Francs et des Romains » à Rome par le pape à la Noël 800. Toute la pompe de la Rome Antique, des titres aux vêtements en passant par les symboles sont ici sollicités afin de renforcer l'autorité de l'empereur d'occident.

Charlemagne étend le royaume jusqu'en Saxe à l'est, en Bretagne à l'ouest et jusqu'au pays basque au sud. Avec Charlemagne et malgré le rétablissement de la pompe impériale romaine, c'est la mort de l'antiquité tardive. Charlemagne a su profiter d'une propagande très efficace, mais les historiens sont aujourd'hui très critiques sur cet « empire » très virtuel.

Il faut néanmoins attendre près d'un demi-siècle pour que la Francie, terme qui désigna en premier lieu les territoires du royaume originel des Francs, ne donne naissance à la France. Cette dernière fut dans un premier temps appelée Francie occidentale par opposition à la

Francie orientale, sous le règne du petit-fils de Charlemagne, Charles le Chauve. En 842, les serments de Strasbourg, puis le traité de Verdun, en 843, achevèrent d'établir la distinction entre les territoires qui allaient devenir la France et les territoires qui allaient devenir la Germanie.

En 845, Nominoë, missus dominicus de la Bretagne écrase les troupes de Charles le Chauve à la bataille de Ballon. L'indépendance de la Bretagne est reconnue par Charles le Chauve. Les Francs perdent Rennes, Nantes et le pays de Retz. En 856, au traité de Louviers, Erispoë est officiellement roi de Bretagne. Le traité d'Entrammes en 863 reconnaît à la Bretagne le Maine et une partie de l'Anjou, et en 868, le traité de Compiègne lui concède les droits sur le Cotentin et l'Avranchin.

Les premiers Capétiens (XIe - XIIe siècle)

Successeurs des derniers Carolingiens, les premiers Capétiens avaient peu de pouvoir sur leurs plus puissants vassaux à la tête de principautés, et ne possédaient qu'un domaine peu étendu, réduit pour l'essentiel à l'Île-de-

France, vestige du duché de France de Robert le Fort. Ils parvinrent néanmoins à rendre héréditaire leur lignage (contrairement aux derniers Carolingiens) en associant leurs fils à la Couronne de leur vivant (usage suivi jusqu'à Philippe Auguste). Par une politique habile de la plupart d'entre eux, ils assureront la croissance du domaine royal, pour en faire un des royaumes les plus puissants d'Occident.

Il ne faut toutefois pas faire de contresens concernant ce domaine royal. Féodalité oblige, tous les grands féodaux du royaume doivent l'hommage au roi. Les plus prestigieux vassaux du roi de France étaient les souverains d'Anjou et d'Angleterre. Cet « empire angevin » avait atteint des proportions importantes allant des Pyrénées à l'Écosse en englobant l'Aquitaine, l'Anjou, la Normandie et l'Angleterre. Par les domaines sous son administration directe, le Roi de France était plus faible, mais en terme de vassalité, c'était bien le roi de France qui se trouvait au sommet de la pyramide du pouvoir du système féodal. Cette situation fut vite intolérable aux souverains anglo-angevins et pas moins de deux guerres

de cent ans furent nécessaires pour régler ce différend. Cependant, il faut bien noter que les rois d'Angleterre n'étaient vassaux du roi de France que pour les terres dépendant du royaume de France. Ils étaient seuls suzerains du royaume d'Angleterre, simple « province » de l'« Empire angevin » centré sur l'Anjou ; les monarques « anglais » de cette période naissent, vivent et sont enterrés sur le continent.

L'Âge féodal (Xe-XIIIe siècle)

La société féodale

Dès le VII^e siècle émerge une aristocratie guerrière composée de nobles de fonction et de nobles de lignage, qu'aucune solidarité de groupe social ne cimente. Charlemagne incite ces hommes à la recommandation mutuelle afin de remplacer les conflits de clans par des relations de fidélité.

L'ENGAGEMENT VASSALIQUE

La richesse foncière constitue le fondement de la puissance de ces aristocrates. Les mieux nantis (vassaux royaux) disposent de terres en toute propriété (les **alleux**, issus d'héritages familiaux), mais aussi d'honneurs, concédés pour la durée d'exercice d'une charge (comtale par exemple), et de bénéfices accordés en échange de services (surtout militaires). Devenu héréditaire, par transmission familiale des fidélités, le **bénéfice** ne tarde pas à être la cause même de l'engagement vassalique.

La puissance se mesure donc au nombre d'hommes à qui l'on est en mesure de procurer une terre en échange de

leur engagement. Inversement, il devient tentant pour les vassaux de multiplier leurs fidélités afin d'accroître le nombre de leurs bénéfices. Et beaucoup d'hommes libres cherchent à se recommander : en ces temps incertains, servir un protecteur vaut mieux qu'une totale indépendance.

L'arbre de la société médiévale

Évêques et abbés, à la recherche d'une protection, entrent aussi en **vassalité** et n'échappent pas à l'intégration dans l'univers féodal. Ne pouvant, du fait de leur vocation religieuse, remplir les obligations militaires, ils ont, depuis les temps carolingiens, confié la gestion des églises et des abbayes à des avoués laïques. Ceux-ci se sont peu à peu approprié les domaines ecclésiastiques, ainsi menacés de dissolution par les partages successoraux.

En France, le transfert de l'autorité publique entre les mains des châtelains se poursuit, sans qu'il soit possible d'affirmer que cette anarchie féodale ait été le tombeau du pouvoir ou, au contraire, son plus efficace refuge.

La multiplication des fidélités vassaliques, devenues concurrentes, jette les nobles dans d'interminables conflits qui accroissent l'insécurité de populations, déjà terrorisées par les catastrophes annoncées à l'approche de l'an 1000. Contrainte subie ou protection illusoire, la dépendance des hommes se généralise à tous les échelons d'une société que l'évêque Adalbéron de Laon, en 1015, divise entre ceux qui prient (oratores), ceux qui combattent (bellatores) et ceux qui travaillent (laboratores) c'est-à-dire entre le clergé, la noblesse et le tiers état.

L'ÉMERGENCE DES ÉTATS

Le monde occidental en l'an mille

Entre le XI^e et le XIII^e siècle, la notion d'État n'est encore qu'en gestation, mais l'idée que le roi doit gouverner pour le bien commun s'affirme de plus en plus. La notion de pouvoir public progresse au cours du XIII^e siècle ; ainsi s'explique le rôle croissant des assemblées de contrôle (états, parlements, Cortes), qui, selon les pays, équilibrent un pouvoir monarchique consolidé par le principe dynastique, légitimé par le sacre et appuyé sur l'Église.

Guillaume le Conquérant naviguant vers l'Angleterre
En **Angleterre**, l'équilibre des pouvoirs s'instaure au milieu de violents conflits. La victoire de **Guillaume le Conquérant** à **Hastings** en 1066 ouvre l'île saxonne à la colonisation et à la féodalité normandes.

Hugues Capet

En **France**, les succès de la monarchie capétienne se confirment tardivement. **Hugues Capet**, encore aux prises avec les féodaux, n'a pour lui que l'aura de son sacre. Ses successeurs, de **Robert le Pieux** à **Philippe I^{er}**, ont pour seul souci d'assurer la dynastie des **Capétiens**.

Il faut attendre **Philippe II Auguste** et ses victoires sur l'Angleterre et le Saint Empire (→ **bataille de Bouvines** en 1214) pour voir s'affirmer l'indépendance du royaume de France.

Saint Louis chevauchant avec ses chapelains

Le rayonnement et la piété personnels de **Louis IX** (Saint Louis, après sa canonisation au XIII^e siècle) portent le prestige royal à son comble. Le roi s'attache à moraliser les mœurs féodales.

La **Hongrie**, christianisée au XI^e s. siècle, parvient à maintenir son indépendance. Malgré la Bulle d'or, concédée par le roi **André II** en 1222, qui renforce le pouvoir des magnats, la tradition monarchique conserve toute sa vigueur.

La Reconquête, XIII^e siècle

En **Espagne**, les petits royaumes chrétiens du Nord – Asturies, Castille, Aragon et Navarre – poursuivent depuis le VIII^e siècle la lutte contre les musulmans, maîtres du califat de Cordoue et du royaume de Grenade. La **Reconquista**, croisade des chrétiens de la péninsule Ibérique, marque des progrès décisifs au début du XIII^e siècle, malgré la résistance de Grenade. L'Espagne chrétienne, divisée en royaumes, ne parvient pas à réaliser son unité. Cependant, des rois comme **Ferdinand III** en Castille (1217-1252) et Jacques I^{er} en Aragon (1213-1276) structurent fermement les institutions monarchiques et publiques, que contrebalancent les **Cortes**.

En **Italie**, l'explosion urbaine et les forces économiques modèlent réellement les frontières politiques, surtout dans

le nord du pays. Quelques villes dominant : **Gênes**, enrichie par son monopole commercial en mer Noire depuis 1261 ; **Milan** ; **Florence** ; et surtout **Venise**, grande bénéficiaire de la quatrième croisade (1202-1204), véritable « thalassocratie » dans laquelle le doge contrôle l'aristocratie marchande, dont seules quelques familles constituent le Grand Conseil. Dans de nombreuses communes italiennes, les podestats, d'abord nommés par les empereurs germaniques puis élus au XIII^e siècle, jouent le rôle d'arbitres et détiennent la réalité de l'autorité publique. L'exemple des villes italiennes montre, plus que tout autre, l'influence des forces économiques sur la structuration politique des États.

LES MUTATIONS SOCIALES

Alors que les variations de fortune au sein de chaque groupe introduisent une stratification nouvelle entre riches et pauvres, l'ancienne division tripartite de la société perdure, et nul ne peut y échapper : on reste *orator* (membre du clergé), *bellator* (membre de la noblesse) ou *laborator* (membre du tiers état), et tous ne

profitent pas de manière égale des périodes d'expansion économique.

LE MONDE PAYSAN

Les progrès de l'agriculture contribuent à l'amélioration du sort des populations, sur les plans juridique et économique. Au XIII^e siècle, le **servage**, encore symbolisé par le paiement en argent du **chevage**, du **formariage** et de la **mainmorte**, est devenu résiduel. La liberté s'obtient soit par rachat individuel, soit au moyen de formalités collectives, soit encore à l'occasion des concessions de chartes de défrichement.

La préférence des **tenanciers** (détenteurs de **tenures**) va aux terres à **cens**, dont le loyer (payé en argent et fixé une fois pour toutes) se dévalue régulièrement, alors qu'augmentent le prix de la terre et celui des céréales. Pour leur part, les détenteurs des **tenures à champart** (ou terrage, ou agrière), astreints à verser un pourcentage de la récolte (du huitième au quart), s'enrichissent nettement moins vite.

De nombreux paysans, engagés dans la modernisation de leur exploitation, s'endettent. Le phénomène est notable à la fin du XII^e siècle, les terres étant grevées de rentes. Les prêteurs sont juifs, lombards, paysans riches ou bourgeois ; les seigneurs eux-mêmes n'hésitent pas à jouer le rôle de banquiers. Aussi ne bénéficient de l'expansion que l'alleutier et le fermier à cens, libres de corvée et de rente : ces paysans aisés ne représentent guère que 2 % environ de la masse rurale. Beaucoup n'ont que de petites tenures (moins de 2 ha) ; d'autres, **brassiers** ou manœuvriers, n'en possèdent aucune et sont employés comme **journaliers**.

LE TEMPS DES SEIGNEURS

Château fort de Coucy

L'univers féodal se transforme également. Si les biens ecclésiastiques profitent des dons pour s'accroître, de nombreux domaines laïques souffrent des partages successoraux et se parcellisent, notamment en Île-de-France, où des « seigneuries croupions » résultent de l'absence du droit d'aînesse.

Accaparés par leurs activités, les seigneurs préfèrent confier la gestion de leur domaine à des régisseurs professionnels, choisis parmi les ministériaux. Pour beaucoup, les revenus ont diminué : les terres accensées (c'est-à-dire prises à cens) ne rapportent plus guère, et le seigneur s'attache désormais à développer les revenus céréaliers de son propre domaine (appelé la **réserve**), à renforcer les droits de mutation et à multiplier les amendes. Mais cela ne suffit pas toujours à préserver l'équilibre des fortunes.

En outre, la **chevalerie**, en fusionnant avec la noblesse de lignage à la fin du XII^e siècle, a apporté à celle-ci son prestige militaire. Les mouvements de paix, le développement de l'armée de métier, l'affermissement du pouvoir public ternissent, dès le XIII^e siècle, la réputation de l'aristocratie combattante.

Adoubement d'un chevalier

Vivre noblement coûte cher. Aussi, bien des manifestations symboliques de la condition chevaleresque sont-elles réduites ou transformées : seul le fils aîné est adoubé, et seule la fille aînée est mariée. Les seigneurs

n'en continuent pas moins à s'adonner aux **tournois**, et ils écoutent encore les récits des jongleurs et des troubadours chantant l'amour courtois dans la grande salle du vieux **château fort**, dont le rôle militaire s'efface progressivement devant la puissance économique et judiciaire du seigneur.

Ainsi, à l'appauvrissement économique s'ajoute la détérioration de l'image sociale d'une noblesse. Démunies, nombre de familles seigneuriales, incapables de continuer à vivre noblement, tombent dans la déchéance. Afin de régénérer une noblesse qu'en outre il veut plus soumise, le roi (en France notamment) n'hésite pas, dès la fin du XIII^e siècle, à anoblir de riches bourgeois pour lesquels la réussite sociale tient lieu d'honneur.

LA PLACE DE L'ÉGLISE

Chevaliers en croisade

D'un monde en mutation surgissent des forces nouvelles, dont la foi est l'une des plus dynamiques. La tâche de l'Église est donc d'envergure.

Aux plus belliqueux, elle prêche la **paix de Dieu** et la **trêve de Dieu**, tandis qu'elle détourne les énergies vers les **croisades** contre les infidèles d'Orient et d'Espagne, et contre les Slaves païens (XII^e-XIII^e siècle).

Fontenay, l'abbaye

Aux plus pacifiques, une floraison de nouveaux ordres monastiques offre des havres de méditation ou de travail : ainsi en va-t-il des chartreux de **Grandmont**, de l'abbaye de **Fontevraud** et des 650 filiales de l'ordre de **Cîteaux**, fondé entre 1098 et 1112 par saint **Robert de Molesme** et saint **Bernard de Clairvaux**, le rénovateur de la règle bénédictine.

Aux plus politiques incombe la tâche de désengager l'Église du monde laïque. Le pape **Grégoire VII** (1073-1085) s'y emploie tout particulièrement. Il rappelle la suprématie du spirituel sur le temporel, condamne la **simonie** et l'investiture laïque des évêques, dans les vingt-sept propositions de son *Dictatus papae*, en 1075.

Le renouveau culturel que l'Église a stimulé dans les **scriptoria** des monastères et dans l'édification des

premières églises romanes à partir de 1070 sont les manifestations tangibles d'une vive piété.

LES EXCLUS

Les mutations sociales n'ont guère facilité l'intégration des non-chrétiens, ni amélioré la condition des exclus. Victimes du regain de piété chrétienne lié aux croisades, les Juifs sont stigmatisés par le **concile du Latran** de 1215. Ils sont repoussés dans des **ghettos** lorsqu'ils ne sont pas expulsés, à plusieurs reprises, de France et d'Angleterre notamment. Leurs biens sont saisis et leurs créances annulées. Fous et lépreux ne vivent que de la générosité, tout comme les mendiants qui, depuis la fin du XII^e siècle, se rassemblent dans les maisons-Dieu. Les multiples errants, tels les **pastoureux** au XIII^e siècle, sont suspectés d'hérésie. Rejetés de tout groupe social, brigands et charbonniers écumant les campagnes et enflamment les « effrois » (révoltes paysannes).

L'affirmation du pouvoir capétien (XII^o-XV^o siècles)

I) la construction de l'Etat moderne...

La longueur du règne de Louis IX (1220-1270), l'affirmation européenne et méditerranéenne de son pouvoir, l'essor économique et urbain du royaume ont permis aux historiens d'identifier ce roi chevalier, chrétien et croisé au XIII^o siècle, apogée du Moyen Age. Cette autorité rayonnante du roi de France provient de l'effort constant, obstiné, de la dynastie capétienne qui, depuis les débuts du XI^o siècle, tente à la fois d'agrandir le domaine royal et de contrôler toute la pyramide féodale. A cet égard, l'action du grand-père de Louis IX, Philippe II Auguste, est fondamentale. A son avènement en 1180, Philippe II ne contrôle directement qu'un domaine royal restreint centré sur l'Ile de France et l'Orléanais. La plus grande partie des terres du royaume, de l'Aquitaine à la Normandie, est sous la suzeraineté des Plantagenêts, eux-mêmes rois d'Angleterre (Duc de Normandie et du Maine, Henri de Plantagenêt).

Les possessions des Plantagenêt dans le royaume de France

Dès lors, le roi capétien n'a de cesse de réduire la puissance d'Henri II Plantagenêt et de ses fils, ses vassaux rebelles pour leurs possessions françaises : conquête de la riche Normandie contre Richard Cœur de Lion, victoire de Bouvines en 1214 contre l'empereur germanique et Jean Sans Terre, grâce au soutien des milices bourgeoises des villes de Picardie, première émergence du sentiment national français selon certains historiens.

A l'issue de son règne, Philippe II (consacré Auguste) est devenu le plus grand prince territorial du royaume (avec le rattachement au domaine royal de l'Anjou et du Mandois, en plus de la Normandie et du Maine).

C'est à son époque que l'expression Francia tend à désigner l'ensemble du royaume actuellement français. Peu à peu, ses successeurs se sentent maîtres d'un territoire, et pas seulement d'un peuple, celui des Francs, des hommes libres et de l'aristocratie.

Ainsi, sous Louis IX, en 1254, le royaume des Francs devient officiellement (royaume de France). Finalement, le petit-fils de Louis IX, Philippe IV le Bel, est le premier à se faire appeler "roi de France". C'est que la liste des terres, des fiefs, que les rois capétiens contrôlent et intègrent à leur domaine personnel est de plus en plus longue.

Le patient accroissement du domaine royal

Acquises le plus souvent pacifiquement, par mariages ,héritages, achat, confiscations ou guerres, les fils poursuivant sans interruption l'œuvre de leur père, ces terres du domaine tendent à se confondre de plus en plus avec l'espace du royaume, et même à en repousser les frontières (dans la deuxième moitié du XV^e siècle, sous Charles VII et Louis XI, le royaume s'étend au-delà du Rhône, l'une des "quatre rivières" de 843, avec l'intégration du Dauphiné et de la Provence).

La guerre de Cent Ans, qui a paru menacer l'existence même du royaume de France, n'a pas interrompu cette extension du domaine et du royaume

capétien. Si le royaume s'étend sur 313 000 km² en 1328 (à la mort du dernier capétien direct, Philippe le Bel), il couvre 500 000 km² à la fin du Moyen Age, au lendemain de la défaite anglaise de 1453.

B) Une centralisation croissante assise sur l'impôt et l'armée permanents

Petit seigneur aux XI^e et XII^e siècles, obligé de combattre ses propres vassaux sur son domaine, défié par les grands seigneurs, ignoré pendant deux siècles par les comtes de Toulouse qui ne lui prêtent pas hommage, le Capétien est pourtant devenu, à partir de Philippe-Auguste, le roi reconnu par tous, et doté d'un prestige immense. Peu à peu, la souveraineté monarchique, avec la renaissance du droit romain au XIII^e, prend la place de la suzeraineté féodale. Mais c'est en s'appuyant sur la féodalité et la religion que les rois capétiens ont assuré leur autorité suprême. Par la religion en effet, le roi capétien est un personnage sacré.

Le sacre du roi de France.

Par l'onction (signe de croix effectué par l'archevêque de Reims avec le saint-chrême, rappel du baptême de Clovis), le roi devient un personnage religieux, au-dessus d'autres hommes, roi par la volonté de Dieu, avec une mission divine de paix et de justice et un pouvoir miraculeux de guérison. Soutenu par l'église catholique, le roi porte l'anneau béni, en signe d'union avec son peuple.

Par la féodalité : le couronnement distingue la dynastie capétienne. Entouré par les évêques et les grands seigneurs, le roi est élu par l'archevêque de Reims, avec l'approbation des féodaux et de l'église : " nous approuvons, nous voulons que cela soit ! "

Le couronnement, la remise du glaive (pour combattre les ennemis de la foi), l'onction et la remise de l'anneau, c'est tout cela qui constitue le sacre, cérémonie au cœur de la prééminence royale : même plus puissants que lui, pendant toute la féodalité, les princes territoriaux ne songent pas à remplacer le Capétien...

Dans un domaine étendu, dans un royaume prospère, Louis IX peut affirmer qu'il est le suzerain de tous les suzerains et le souverain de tous les habitants du royaume. Il est à la tête de la hiérarchie féodale (il n'est le vassal de personne) et le roi de tous, même dépendants de seigneurs. "Ducs, comtes, barons, châtelains, citadins, vilains, tous sont sous la main du roi" (1260).

Progressivement, les "grands rois" capétiens (Louis IX, Philippe le Bel, Louis XI) prouvent la force de leurs insignes royaux.

Le roi gouverne (pouvoir exécutif), en parcourant son domaine ou de Paris, où les institutions royales se concentrent (chancellerie, Parlement, états). Au nord, les baillis, au sud les sénéchaux représentent le roi dans les provinces. Des officiers royaux sont nommés à la tête des villes qui ne sont pas de commune, comme à Melun ou à Paris, villes royales. Profitant de la renaissance du droit romain, avec le retour en force des notions d'Etat et de souveraineté, les légistes de Philippe le Bel proclament que "le roi est empereur en son royaume", qu'il n'est

soumis à aucune autorité extérieure, même celle du Pape, à qui il arrache les nominations ecclésiastiques.

Le roi fait les lois (pouvoir législatif) : par exemple, Louis IX interdit les guerres privées entre féodaux. C'est une première tentative d'affirmer l'arbitrage du roi. Pour financer ses guerres contre les derniers grands fiefs, Philippe le Bel s'appuie sur de grandes assemblées réunissant nobles, ecclésiastiques et bourgeois des villes, pour consentir l'impôt et exalter la mission royale. C'est l'origine des états généraux, rassemblant les trois ordres du royaume.

Le roi rend la justice (pouvoir judiciaire) : c'est l'image de Saint Louis rendant la justice sous le chêne de Vincennes. Son règne voit la naissance du Parlement de Paris, cour de justice suprême à laquelle tous les habitants du royaume, dans le domaine et hors du domaine, peuvent faire appel des jugements prononcés par les tribunaux seigneuriaux. De la même façon, le roi favorise les bourgeois dans leur lutte contre le ou les seigneurs de leur ville. Pour assurer cette souveraineté, le roi a besoin de la

force et d'importantes ressources financières. Sous Charles VII et sous Louis XI, l'impôt et l'armée, devenus permanents, représentent deux nouveaux pouvoirs considérables du roi, en fait deux des fondements de l'Etat moderne. Jusque là, le roi devait compter sur "le ban et l'arrière-ban", c'est à dire sur l'aide militaire volontaire de ses vassaux et de leurs milices paysannes. Souvent, il ne pouvait conserver cette armée plus de 40 jours, la durée du service d'ost.

"Un modèle français" pour l'Europe

Avec 15 à 20 millions d'habitants (dans les frontières actuelles), la France est le pays le plus peuplé de l'Occident chrétien. Sa capitale en est aussi la plus grande ville, de très loin (peut-être 200 000 âmes) et sa puissance, au XIIIe siècle, rayonne dans toute l'Europe.

Paris, la capitale

Paris domine une région, la France (notre actuelle Ile-de-France) qui a donné son nom au pays tout entier. La capitale concentre toutes les fonctions urbaines :

résidentielle : sa forte population (intra muros et faubourienne) constitue un gigantesque foyer de consommation;

politique : l'île de la Cité accueille le château, l'administration et la justice royales, le pouvoir temporel ;

religieuse : à l'autre extrémité de la Cité, la cathédrale Notre-Dame incarne l'autre pouvoir médiéval, celui de l'Église, le pouvoir spirituel. Né à Saint-Denis, au milieu

du XIIe siècle (où l'abbaye abrite désormais les tombeaux royaux), l'art gothique, art urbain de la lumière divine, marque Paris et toute l'Ile de France, avant de se répandre dans toute l'Europe

économique : la rive droite, autour du port de Grève et des halles, concentre les milliers de boutiques d'artisans organisés par rues et en guildes, sous l'emprise de la hanse des marchands de l'eau ;

intellectuelle : sur la rive gauche, l'Université, corporation de maîtres et d'étudiants, naît au début du XIIIe siècle. De toute l'Europe, des étudiants accourent pour suivre l'enseignement des maîtres parisiens, comme Albert le Grand ou le dominicain Thomas d'Aquin. Ces moines portent l'évangélisation au cœur des villes, dont l'importance s'affirme à l'époque. Le français se diffuse au sein des populations lettrées (le latin reste la langue des religieux) et dans toute l'Europe.

Les temps difficiles des XIV^e et XV^e siècles...

Il faut conserver en mémoire cette victoire de l'autorité royale, dans un Etat renforcé (création de la poste, qui accélère la transmission des ordres royaux, par Louis XI) en abordant la fin du Moyen Age, marquée par les trois cavaliers de l'Apocalypse (la guerre, les épidémies, la famine). De ces deux siècles d'épreuves, le royaume sort transformé, avec un affaiblissement de la noblesse, l'essor politique et social de la bourgeoisie commerçante des villes, sous l'autorité du roi.

A) La guerre de Cent Ans (1338-1453)

Cette guerre, qui n'a pas duré cent ans parce qu'entrecoupée de longues périodes de trêve, est le dernier exemple de conflit féodal entre deux Etats en construction et rivaux pour imposer leur suprématie à toute la chrétienté (Philippe Auguste et Richard Cœur de Lion ont conduit ensemble la troisième croisade).

Le conflit entre Capétiens et Plantagenêt rebondit au début du XIV^e siècle, lorsque le roi anglais Edouard III

refuse de se reconnaître le vassal du roi de France pour ses possessions françaises (la Guyenne). Descendant de Saint Louis, petit-fils par sa mère de Philippe le Bel, Edouard III Plantagenêt réclame le trône de France qui a échoué à Philippe VI de Valois, cousin du dernier Capétien en ligne directe, mort sans descendance en 1328. Philippe VI a été élu roi par les grands du royaume, considérant qu'ils ne pouvaient pas obéir à un roi d'Angleterre, ce qui marque une nouvelle avancée du sentiment national.

Les débuts de la guerre qui s'ensuit sont très favorables aux Anglais. 1346 : victoire de Crécy. 1356 : victoire de Poitiers (le roi Jean le Bon est capturé et emprisonné à Londres) qui impose la cession en 1360 de parties considérables du royaume, du Poitou à l'Aquitaine. Il faut toute l'énergie de Charles V et la guérilla de Du Guesclin pour reconquérir l'essentiel du pays, vers 1375, quand s'achève la première phase de la guerre.

Au milieu du désastre, une paysanne de 16 ans

Elle rebondit en 1415 avec la victoire anglaise d'Azincourt qui décime la chevalerie française. Alliés aux Anglais, les ducs de Bourgogne combattent l'autorité royale. En 1420, avec l'aide bourguignonne, le roi anglais impose le Traité de Troyes par lequel Charles VI, le roi fou, déshérite son fils au profit d'Henri V de Lancastre, qui devient son gendre. Le dauphin français ne règne plus que dans son "royaume de Bourges", où il s'est réfugié, tout le nord et l'est de la Loire étant occupés par ses ennemis. Survient Jeanne d'Arc, en 1429, qui permet le sacre, accompli à Reims, en pleines terres bourguignonnes : Charles VII peut désormais compter sur la légitimité divine.

Quand apparaît Jeanne d'Arc, le royaume de France est au plus bas. Le Traité de Troyes a livré le pays à la couronne d'Angleterre, un pays en pleine guerre civile (le clan des Bourguignons ayant choisi l'alliance avec les Anglais). Par sa force de conviction, Jeanne, à la tête d'une petite armée, parvient à renverser le cours des

événements, en ouvrant la route du sacre au dauphin Charles VII.

Patiemment, abandonnant Jeanne à son sort, - elle est brûlée vive à Rouen en 1431, à 19 ans - Charles VII reconquiert son royaume, ne laissant aux Anglais que Calais, après la victoire de Castillon en 1453, la dernière bataille de la guerre de Cent Ans.

Intermittente, d'ampleur inégale selon les époques et les lieux, la guerre de Cent Ans n'en a pas moins été destructrice dans les régions où les chevauchées et les batailles se sont multipliées, comme dans le Bassin Parisien

1453 : une date charnière

En même temps que la fin de la guerre de Cent Ans, 1453 marque une autre date essentielle dans l'histoire des hommes. En effet, c'est le 29 mai 1453 que Constantinople, la capitale de l'empire byzantin, chrétien, cède aux assauts du Turc musulman Mehmed II le Conquérant. Le sultan rebaptise la ville Istanbul et en fait la capitale de l'Empire Ottoman. Cette avancée de l'Islam provoque le reflux vers Rome et l'Occident des penseurs, des scientifiques et des archives byzantines, héritage des œuvres et de la culture de l'Antiquité. Cet afflux de la culture et de la science byzantines sera en partie à l'origine de la Renaissance européenne. Pour certains historiens, 1453 marque ainsi la fin du Moyen Age et le début de l'époque moderne.

B) La Peste Noire et ses récurrences

La guerre de Cent Ans déclenchée, cette seconde catastrophe frappe peu après le royaume, comme un châtement envoyé par Dieu. En fait, le bacille *Yersinia pestis*, transmis par une puce qui voyage avec les rats, est arrivé par bateau des rives de la Mer Noire. C'est toute l'Europe qui est touchée à partir de 1347-1348, hommes, femmes, jeunes, vieux, riches et pauvres, laïques et religieux. Extrêmement mortelle, l'épidémie est récurrente : elle frappe à nouveau tous les 15-20 ans, c'est-à-dire au moment où les nouvelles générations qui ont survécu sont à l'âge fécond.

Crise de mortalité, crise de fécondité : la Peste Noire de 1348 et ses récurrences jusqu'au milieu du XVe siècle entraîne une véritable catastrophe démographique : la population européenne a diminué d'un tiers par rapport à son niveau de 1300.

En France, c'est pire : le point le plus bas est atteint vers 1430, au moment où Jeanne d'Arc occupe le devant de la scène. La France, dans ses limites actuelles, ne

compte plus que 8 à 10 millions d'habitants environ : en un siècle, elle a peut-être perdu 60% de sa population ; elle est revenue au niveau de l'an Mil...

C) La famine

La peste et les autres épidémies sont d'autant plus mortelles qu'elles atteignent une population parfois très mal nourrie, affaiblie.

En effet, au début du XIV^e siècle, l'Occident chrétien est un " monde plein ". L'assèchement des marais, les défrichements ont atteint leurs limites, tout comme les rendements agricoles. Les campagnes ne parviennent plus à nourrir une population devenue trop nombreuse. Avant même le déclenchement de la guerre de Cent Ans, avant même la Peste Noire, une grande famine, très meurtrière, touche la Flandre et le nord de la France, en 1317.

Les combats et les épidémies aggravent la crise des campagnes. Révoltés contre l'incompétence des chevaliers et les impôts du roi, les paysans de l'Ile de France se soulèvent en 1358 , en s'en prenant aux châteaux de cette

noblesse qui a failli devant les Anglais et qui est incapable d'assurer sa mission de protection : cette jacquerie laissera son nom à toutes les émeutes paysannes des Temps modernes.

Les campagnes sont dépeuplées, mais on meurt toujours de faim : on manque de bras, pas de terres. Les intempéries s'en mêlent : l'hiver 1480-1481 est particulièrement long et rigoureux. Il s'accompagne d'une famine généralisée dans tout le royaume.

C'est seulement dans la deuxième moitié du XVe siècle qu'un redressement démographique s'amorce, vigoureux et durable. La population triple entre 1470 et le milieu du XVI^e siècle. La France retrouve son niveau démographique de l'époque de Saint Louis, trois siècles auparavant...

Une société rurale, catholique et en pleine renaissance

Si le redressement démographique a eu lieu, c'est que les cadres traditionnels de la société française ont tenu. Peu de villages ont été désertés (à la différence de l'Angleterre). La reconstruction s'est faite dans les structures anciennes des paroisses, de la seigneurie. Même si la bourgeoisie des villes commence à s'affirmer, le royaume abrite avant tout une société rurale, pour 90% de la population.

Des forces productives limitées

Les techniques agricoles restent les mêmes, depuis les progrès des XI^e-XII^e, et demeureront à peu de choses près identiques jusqu'au XVIII^e siècle. Les rendements agricoles, faibles, dépendent avant tout des conditions climatiques. Le gel, la pluie, la sécheresse peuvent gâter les récoltes. La pénurie de grains, la cherté des blés (base de l'alimentation), l'absence de surplus entraînent disette ou famine dans les campagnes et les villes. En ville, les classes aisées cessent tout achat non indispensable pour leur survie : artisans, commerçants sont privés de revenus.

C'est le "modèle" de la crise de subsistance d'Ancien Régime.

Un catholicisme triomphant des crises et des hérésies

Religion du roi, le catholicisme doit être la religion de tous les habitants du royaume, et même devenir la religion universelle des hommes. C'est ainsi que Louis VII et Philippe Auguste, au XIIe siècle, Saint Louis, au XIIIe, conduisent la croisade en Terre Sainte, contre indulgence (rémission des péchés) promise par la Papauté. Les "hérétiques" sont partout pourchassés : une véritable croisade des chevaliers du nord du royaume est lancée.

Les Juifs sont désignés comme peuple déicide, stigmatisés par le port de la rouelle (décidé lors du Concile de Latran de 1215 et imposé par Saint Louis), cantonnés en ville dans le ghetto. Dans la seconde moitié du XIIIe siècle apparaissent les premières caricatures antisémites du juif au nez crochu et à la barbe. Le fils de Louis IX, Philippe III le Hardi, oblige les Juifs à porter une corne sur la tête. Il leur est interdit de se baigner dans

la Seine. Les rois hésitent néanmoins entre le rejet absolu, l'expulsion de toute la communauté juive (en 1394, par Charles VI), ou bien la ponction financière des commerçants juifs, à leur retour...

Au temps des malheurs, quand les chrétiens recherchent des boucs émissaires, les Juifs sont désignés comme responsables de l'empoisonnement des puits en 1349, au lendemain de la Peste Noire, des Juifs sont massacrés à Strasbourg, en Provence, en Savoie.

L'Etat français contre la papauté

Cet unanimisme religieux cultive l'intolérance, non seulement contre l'islam, contre les Juifs, mais également contre les chrétiens d'Orient orthodoxes. Mais l'idéal de Chrétienté, d'humanité unie dans la même croyance, reste hors d'atteinte, en raison des rivalités entre des Etats nationaux en pleine construction. Au XVe siècle, seul le roi de France porte le nom de Roi Très Chrétien. Et contre son influence sur la Papauté, qui séjourne à Avignon de 1309 à 1377 (le Palais des Papes), le Saint Empire Germanique, l'Angleterre suscitent un pape rival : c'est le

Grand Schisme d'Occident, qui voit s'opposer deux papes de 1378 à 1417. Cet affaiblissement de l'église catholique permet à Charles VII de s'imposer comme le chef naturel de l'église de France, qui entre ainsi dans l'ère du gallicanisme.

La mort redoutée, la mort apprivoisée

L'Occident chrétien vit dans la soumission à un Dieu terrible, puissant, prompt à juger et à condamner à l'enfer. La charité envers les pauvres, le respect des sacrements, la prière surtout peuvent amadouer ce Dieu justicier. D'où les dons (en nature ou en argent) aux moines, dont c'est le métier de prier, nuit et jour, dans les monastères de l'ordre de Cluny ou de Citeaux. D'où ces érections de chapelles, de monastères, de prieurés ruraux, d'églises et de cathédrales urbaines, dons de pierre offerts pour obtenir la clémence de Dieu. D'où l'indulgence promise aux croisés.

D'où "l'invention", vers le XII^e siècle, du purgatoire, espace intermédiaire entre l'enfer et le paradis, refuge pour les âmes ni condamnées, ni saintes.

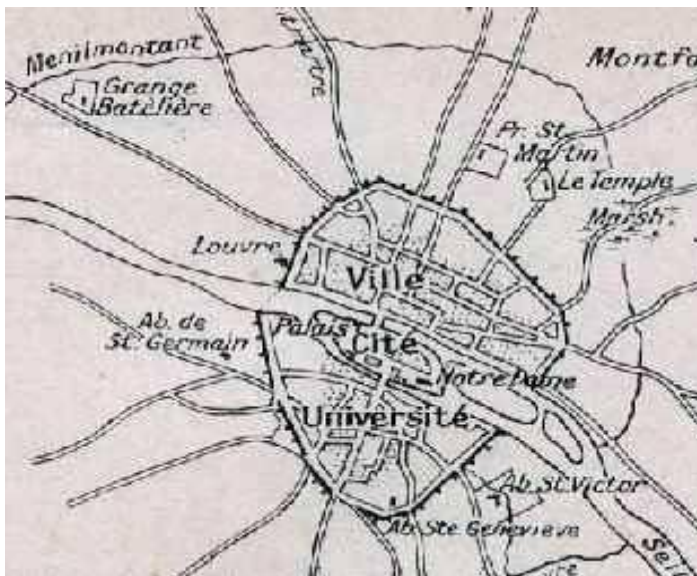
A la fin du Moyen Age, au cours de ces deux siècles de guerre, de famine et de peste, les croyants découvrent une église parfois incapable de répondre à leurs angoisses. C'est l'époque où "la comptabilité de la mort" prend des proportions incompréhensibles pour qui ignore la terreur des hommes de cette époque pour l'enfer: les plus riches achètent des centaines de messes pour le salut de leur âme.

Riches et pauvres participent en foule à des processions pénitentielles, aux "passions" théâtrales sur le parvis des églises, tandis que le "couronnement de la Vierge", la figure protectrice de la mère de Jésus, devient un thème majeur de l'art. Autre thème récurrent : celui de la "Danse macabre" où jeunes et vieux, personnages de toutes conditions sont entraînés par la Faucheuse... De multiples confréries de charité, parfois très indépendantes du curé, assistent les indigents, les malades, les femmes en couche, les pèlerins. Les confrères sont particulièrement assidus lors des visites aux agonisants : c'est leur devoir d'assurer le service mortuaire et l'inhumation.

De plus en plus de fidèles, de réformateurs chrétiens exigent aussi un accès direct à la source du Salut, à la lecture de la Bible en langue vernaculaire, en un temps où seuls les clercs ont le droit de lire et de commenter l'écriture. Là se trouve une origine de la Réforme protestante, un autre élément de modernité de la fin du Moyen Age, avec l'ascension des classes bourgeoises.

D) Une renaissance urbaine

Soutenues par les rois dans leur lutte contre les barons - leurs franchises affaiblissant d'autant les seigneurs - les villes se développent, entraînées par l'expansion économique de l'Occident.



Paris au Moyen Age, resserré derrière la muraille de Philippe Auguste

Au lendemain des croisades (finalement une défaite militaire pour l'Europe à la fin du XIII^e siècle), la Méditerranée, débarrassée des flottes musulmanes, est

contrôlée par les Européens : Italiens surtout, Portugais, et Français , au XV^e siècle).

Ces grands négociants bourgeois prennent conscience de leur pouvoir et commencent à revendiquer une place dans l'ordre politique : profitant des troubles de la guerre de Cent Ans, le prévôt des marchands Etienne Marcel (une espèce de maire) conduit, en 1358, en parallèle avec la "jacquerie", une véritable révolution, dont l'objectif est de contrôler la monarchie. Réprimée, cette révolution n'empêche pas l'ascension durable de la bourgeoisie, présente dans les états généraux, présente aux côtés des nobles et du clergé dans l'administration royale, présente dans la fortune foncière, présente parmi les grands financiers du roi.

La domination européenne au temps de l'absolutisme royal (XVIe-XVIIe siècles)

Un nouveau monde ouvert à la conquête européenne

Dès la fin du XIII^e siècle, l'Occident chrétien affirme sa totale domination sur la Méditerranée. Naguère omnipotentes, les flottes arabes ont été chassées de la Mer Intérieure par la marine des cités marchandes italiennes (Pise, Lucques, Venise, Gênes, Florence ...), à la faveur des croisades.

Deux siècles plus tard, c'est d'ailleurs un marin génois qui ouvre l'Océan Atlantique et tout un Nouveau Monde à la domination européenne : en 1492, les Temps Modernes débutent et avec eux une suprématie européenne qui durera jusqu'à la Seconde Guerre Mondiale...

Les Grandes Découvertes

Les Portugais sont dès le début du XV^e siècle les premiers grands explorateurs européens. Avec la diffusion de la boussole, de l'astrolabe et des portulans, malgré la

terreur d'un inconnu toujours menaçant, les navires portugais, soutenus par le prince Henri le Navigateur, explorent progressivement toute la côte occidentale de l'Afrique et finissent par passer le cap de Bonne Espérance, en 1488, sous la conduite de Bartoloméo Dias. Ce sont pourtant Ferdinand et Isabelle d'Espagne qui financent, entre 1492 et 1502, les quatre expéditions du Génois Christophe Colomb persuadé de pouvoir rallier les Indes par l'ouest, dans l'espoir d'y convertir les indigènes et d'en ramener de l'or.

Fondateur de la première cité européenne du Nouveau Monde (Saint Domingue),

En 1498, un autre Portugais Vasco de Gama atteint directement les Indes par l'est en passant par le cap de Bonne Espérance. Pour la première fois, des Européens n'ont plus besoin des navires et de la science de la navigation arabes pour atteindre parfums, épices, soieries et porcelaines d'Orient.

En 1519-1522, l'expédition portugaise de Magellan effectue le premier tour du monde, prouvant de façon irréfutable la sphéricité de la Terre.

Un premier partage du monde...

Très vite, les Grandes Découvertes européennes s'accompagnent de conquêtes, de colonisation, de massacres et de conversions forcées, d'exploitation des indigènes et de véritables ethnocides (destruction de la culture d'un peuple par un autre). Les Portugais réduisent en esclavage les Noirs des littoraux africains qu'ils découvrent.

Par la ruse, profitant d'un véritable choc culturel, les conquistadores espagnols Hernan Cortes en 1521 et Francisco Pizarro en 1531, avec leurs chevaux et leurs germes - inconnus dans le Nouveau Monde -, leurs armures, leurs roues et leurs armes à feu, détruisent les immenses et puissants empires aztèque et inca. Convaincus de leur supériorité culturelle et de la justesse de leur religion, les Espagnols étirent leur domination de

la Californie à la Terre de Feu, le gigantesque Brésil étant sous le contrôle du Portugal.

En 1494, le traité de Tordesillas, signé sous l'autorité du pape, partage le monde en deux, avec à l'ouest d'une ligne méridienne passant par le Brésil les possessions espagnoles, et à l'est les colonies portugaises, jusqu'aux comptoirs africains, indiens et chinois.

Entre puissances européennes

Très vite pourtant, d'autres pays européens se lancent dans l'exploration et la conquête de nouvelles terres. Aux côtés des Anglais ou des Hollandais, le Français Jacques Cartier, sous François Ier, découvre en 1534 l'embouchure du Saint Laurent. Un siècle plus tard, sous Louis XIII, Samuel Champlain fonde Québec en Nouvelle-France.

Commerce triangulaire, esclavage et "Code Noir"

Peu après, toujours sous Louis XIII, les Français s'emparent de la Guadeloupe et de la Martinique, ces îles à sucre qui font la richesse des colons et des négriers

français. Un commerce triangulaire se met en place pour trois siècles entre l'Europe, l'Afrique et les Amériques (les Espagnols lancent ce commerce en 1538 et le Congrès de Vienne l'abolit officiellement en 1815). Contre des tissus, de la quincaillerie, des alcools vendus aux notables africains, les Européens se procurent des esclaves (eux-mêmes capturés par des Africains), mis au travail dans les plantations de canne à sucre des Antilles. Au retour vers la métropole, les navires sont chargés, contre le prix des esclaves, de produits tropicaux (sucre, indigo, tabac, coton au XVIIIe...)

En tout, ce sont entre 10 et 15 millions d'Africains - parmi les plus jeunes et les plus vigoureux - qui sont déportés en Amérique, sans compter 3 autres millions victimes de la traite orientale (en Asie). A ce terrible bilan qui saigne le continent noir, il faut ajouter les morts sur le chemin de l'exil, les victimes des razzias, les destructions des récoltes et des réserves, à l'origine de famines. Cette ponction démographique est estimée entre 50 à 80 millions d'individus, à rapprocher des 110 à 120 millions d'habitants que compte l'Afrique au début du XX^e siècle...

(Le Parlement français a voté le 10 mai 2001 une loi reconnaissant la traite et l'esclavage en tant que crimes contre l'humanité).

En 1685, Louis XIV octroie un Code Noir qui réglemente l'exploitation des esclaves dans les colonies françaises : simple meuble à la disposition de son maître, sans bien propre, la fuite punie des oreilles coupées et d'une fleur de lys au fer rouge, l'esclave doit un respect constant à son propriétaire, encore plus s'il vient à être affranchi. En cas de désobéissance, il peut être fouetté, mais non mutilé. En cas de rébellion, c'est la mort. Dans tous les cas, il doit être habillé et nourri. Sinon l'article 26 lui donne le droit de se plaindre contre de tels "traitements barbares et inhumains"... Ce Code ne fut guère appliqué : les colons le trouvaient trop doux.

Rivalités coloniales entre la France et l'Angleterre

Sous le règne de Louis XIV et sous celui de son petit-fils Louis XV (1715-1774), les colonies sont l'enjeu de plusieurs guerres entre la France et l'Angleterre. A l'extrême fin de son règne, le Roi-Soleil est contraint de

céder à l'Angleterre Terre-Neuve, l'Acadie et la baie d'Hudson. En 1763, Louis XV abandonne aux Anglais le Canada et toute la rive gauche du Mississippi (la Louisiane).

Sous Louis XVI, ce qu'on appelle le "premier empire français " ne comprend plus que les Antilles - mais les îles à sucre assurent la prospérité de la grande bourgeoisie négociante des ports négriers de l'Atlantique, de Bordeaux à Nantes -, la Guyane, St Pierre et Miquelon, des comptoirs au Sénégal (Saint-Louis, Gorée) et dans l'Océan Indien (La Réunion)...

Les valeurs universelles : de l'humanisme aux Lumières

C'est par un apparent paradoxe que cette conquête du monde par les Européens intervient au moment même où intellectuels et artistes inventent la Renaissance, avec ses idéaux de beauté, de retour à la culture antique et de glorification de l'Homme. Mais à l'époque, il ne peut s'agir que d'un Homme chrétien, donc européen. En pleine Renaissance, le pape Alexandre VI autorise la colonisation du Nouveau Monde à condition que les indigènes soient convertis au catholicisme.

Au XVIe siècle, l'humanisme de la Renaissance...

Tout au long du XVe siècle, la vitalité des cités marchandes italiennes permet aux grands négociants et banquiers de concurrencer politiquement et socialement le pouvoir de la noblesse. C'est ainsi que la famille bourgeoise des Médicis parvient à dominer Florence.

Pour asseoir son prestige, cette haute bourgeoisie tente de s'anoblir, par le rachat de terres nobles, l'exercice

du pouvoir, mais aussi en s'entourant d'artistes et d'écrivains chargés de proclamer la grandeur de leurs mécènes princiers.

La féodalité

Comment peut-on définir le mot « féodalité » ?

La féodalité est un système politique ayant notamment existé en Europe entre le Xe et le XIIe siècles. C'est une forme d'organisation politique et sociale médiévale, caractérisée par l'existence de fiefs et seigneuries. Les seigneurs y composaient une grande puissance économique, financière et sociale, qui tendait à devenir autonome dans l'État. La féodalité repose sur un réseau de liens de dépendance entre des seigneurs et leurs vassaux, hommes libres qui se placent sous leur protection et reçoivent un fief en échange des services qu'ils assurent. La restauration du pouvoir royal et l'évolution économique la font décliner à partir du XIIIe s. Les rites féodaux subsistent cependant jusqu'à la Révolution, qui les a abolis.

Origines

Ce système fut établi en Gaule à l'époque de la conquête par les Francs ; toutes les terres conquises sont

alors divisées en fiefs, terres concédées par un chef à ses compagnons d'armes en récompense des services qu'ils lui avaient rendus à la guerre.

L'influence du système féodal

Le système féodal a pu établir un ensemble de lois et coutumes qui régirent l'ordre politique et social non seulement en France mais dans une grande partie de l'Europe, de la fin de l'époque carolingienne à la fin du Moyen Âge, et qui impliquaient, d'une part, la prédominance d'une classe de guerriers et, d'autre part, des liens de dépendance d'homme à homme.

Qu'est ce que la Renaissance?

La Renaissance est la période pendant laquelle s'opère de profonds changements d'un point de vue culturel :

apparition d'un mouvement intellectuel : l'Humanisme

mouvement artistique : renaissance artistique

réforme religieuse

Après une longue période de décadence (le Moyen Age), le mouvement culturel voulait faire renaître les connaissances de l'Antiquité grecque et romaine. La "Renaissance" ne se limite pas aux arts et aux lettres, mais aussi atteint le politique, le social, l'économique, le scientifique et les techniques. Son foyer n'est pas uniquement en Italie, mais diffus dans plusieurs régions (Flandres : fin du 14^èS !!!, Pays Bas au 16^èS) grâce notamment à l'imprimerie.

La renaissance n'a pas exprimé que le Beau, mais aussi le Pire (Reconquista, Inquisition, extermination des amérindiens, guerres entre catholiques et protestants).

Qu'est ce que l'Humanisme?

L'humaniste est un intellectuel curieux des évolutions du monde, des textes anciens.

Il a un esprit critique.

Il élabore des dictionnaires, des grammaires. Ils rénovent leur propre langue. Ainsi en 1539, l'ordonnance de Villers Cotterêts impose l'usage du français comme langue officielle et la langue française acquiert ses lettres de noblesse par la publication en 1549 de "défense et illustration de la langue française" par Joachim Du Bellay.

Il place l'Homme au centre du monde.

On peut citer :

Erasmus de Rotterdam (religion, morale)

Machiavel d'Italie (politique)

Paré et Vésale (anatomie et chirurgie)

Copernic de Pologne (astronomie)

Gutenberg d'Allemagne (imprimerie) ainsi le parchemin est remplacé par le papier

La renaissance artistique

L'argent des conquêtes va favoriser le développement artistique, notamment en Italie (Médicis à Florence, Pape avec la basilique St Pierre de Rome). La progression des Turcs vers Constantinople, va chasser nombre d'artistes , de savants et de lettrés byzantins et grecs, vers l'Italie.

Cette engouement atteint les monarchies qui s'empressent de modifier, construire de somptueux châteaux (châteaux de la Loire, Château de Fontainebleau, palais du Louvre). Ce mécénat vers l'art et la culture va favoriser son développement.

De nouvelles techniques apparaissent en peinture, notamment la perspective (Italie) et la peinture à l'huile

(Flandres). La perspective permet de faire les dessins à l'échelle tout en donnant de la profondeur.

Michel-Ange (sculpture), Leonard de Vinci (sculpture, peinture)

La renaissance religieuse

Par l'arrivée de l'imprimerie , et donc la possibilité de diffuser les savoirs, les idées en des milliers d'exemplaires, la religion catholique sera de plus en plus contestée. Auparavant, les savoirs étaient essentiellement écrits par les moines copistes, qui de ce fait, consciemment ou non, orientaient les idées, jusqu'en 1200. A partir de 1200, ce travail est confié à des laïcs qui sont installés dans le giron des universités.

Cette contestation aboutira à une nouvelle religion : le protestantisme.

Gutenberg et l'imprimerie

Vers 1450, l' Allemand Johannes Gensfleisch (Gutenberg) révolutionne le procédé d'impression. Dans un contexte de rupture avec le Moyen Age, cette invention bouleverse la diffusion des idées nouvelles liées à ce grand courant intellectuel qu'est l'Humanisme.

Jusqu'à cette invention, on utilisait des parchemins, ou du papier, sur lesquels on écrivait à la plume d'oie. Les enlumineurs se chargeaient de les enjoliver de couleurs vives. C'étaient de véritables objets de luxe, que seuls les nobles et les bourgeois pouvaient se procurer. Cependant la demande de livres est croissante de la part des étudiants et érudits.

Gutenberg , graveur sur bois, utilise des techniques anciennes de reproduction d'images qu'il va adapter à l'écriture. Ainsi sur des caractères mobiles de plomb, il gravera les lettres de l'alphabet. Il suffit alors de disposer ces caractères en lignes pour en faire une page, que l'on peut multiplier à souhait.

Il utilise le papier , inventé par les chinois, à la place du parchemin. Il emploie une encre grasse qui marque le papier et une presse souple, qui évite de percer le papier avec les caractères de plomb.

Les conséquences :

Sur la grammaire : les mots sont séparés, la ponctuation est utilisée. L'orthographe est fixée.

Sur les idées : l'esprit critique se développe à grande vitesse, car beaucoup de gens ont accès aux livres bibliques sans s'en tenir qu'aux commentaires oraux de quelques érudits et clercs. L'Europe redécouvre la pensée des auteurs de l'Antiquité grecque et romaine.

Le protestantisme

A la fin du Moyen Age, l'Eglise ne répond plus aux besoins des fidèles. Les famines, la peste, les guerres provoquent la crainte de l'Enfer. Chacun essaie d'assurer son salut en vénérant les saints ou en achetant des indulgences. L'Eglise promet le pardon des péchés contre une somme d'argent. Le clergé s'enrichit, le pape se veut l'égal des rois, il vit dans le luxe et joue un rôle politique.

C'est dans la douleur que va naître le protestantisme. C'est , véritablement, martin Luther, un allemand qui le lance en 1505. En 1517, Luther publie 95 thèses, dans lesquelles il condamne les indulgences et prône un retour à l'écriture sainte. Alors qu'il était chez les frères Augustins, il est excommunié en 1521. Mais il reçoit le soutien de princes allemands, qui voient dans le pape, un obstacle à leur autorité. Luther fonde la première Eglise protestante. En France Calvin reprend le flambeau, et ajoute que Dieu réserve sa grâce qu'à un petit nombre d'hommes : c'est la doctrine de la prédestination.

En 1529 les luthériens protestent contre un décret de Charles Quint, qui veut interdire leur doctrine. Les humanistes s'engouffrent dans la brèche, notamment en France. Ils veulent se libérer du pape, de l'Espagne et ne plus dépendre financièrement des banquiers de Florence.

La réaction de l'Eglise catholique est violente. Les protestants sont considérés comme des hérétiques par le tribunal de l'Inquisition et peuvent être brûlés. Les livres contraires à la doctrine chrétienne sont interdits.

1534 : Ignace de Loyola (espagnol) crée les jésuites. C'est une organisation militaire, totalement dévouée au pape. Celui ci leur donnera pour mission de catéchiser les enfants de Rome, puis du saint empire romain. Des écoles jésuites vont ensuite être créées. Cette organisation est mise en place pour contrer la montée du protestantisme.

Temple protestant (Lyon)

En 1545, le pape Paul III réunit un concile dans la ville de Trente en Italie du Nord. Il réaffirme les dogmes rejetés par les protestants, prévoit la création des

séminaires pour former un clergé de qualité. Un catéchisme et un missel sont rédigés pour l'instruction religieuse des fidèles. En réaction contre l'austérité des temples protestants, de somptueuses églises sont construites pour impressionner les fidèles : c'est le début de l'art baroque.

A cette période, commence le massacre des protestants. A son apogée les protestants représenteront 15 à 20% des français.

Les guerres de religion (il y en aura 8) opposant catholiques et protestants dureront 36 ans (entre 1562 et 1598) dans des affrontements sanglants, comme le massacre de la Saint Barthélémy.

Guerres de Religion (1562 - 1598)

Conflits armés qui, en France, opposèrent catholiques et protestants. Cette longue période de troubles fut l'aboutissement d'un état de tension dû aux progrès des idées de la Réforme et à leur répression systématique commencée sous le règne d'Henri II. Huit guerres confuses se succédèrent alors, provoquées par l'ambition politique de grandes familles autant que par le différend religieux proprement dit. C'est le massacre de protestants à Wassy (1562) qui déclencha la révolte armée des protestants. Les épisodes les plus marquants furent le massacre de la Saint-Barthélemy (1572), l'assassinat d'Henri III (1589). Converti au catholicisme en 1593, Henri IV mit fin à ces guerres par le traité de Vervins et l'édit de Nantes (1598).

L'Édit de Nantes (13 avril 1598)

Édit signé par Henri IV à Nantes, qui définit les droits des protestants en France et mit fin aux guerres de Religion. Les protestants étaient libres de pratiquer leur culte. Sur le plan politique, l'État considérait les

protestants comme un corps organisé et leur donnait des garanties juridiques, politiques et militaires.

L'absolutisme

Régime politique dans lequel tous les pouvoirs sont sous l'autorité du seul chef de l'État. C'est-à-dire système de gouvernement où le pouvoir du souverain est absolu et n'est soumis à aucun contrôle. IL n'est pas limité par des institutions représentatives et des corps intermédiaires; le fonctionnement de ces régimes s'appuie sur une bureaucratie centralisée et hiérarchisée même si, dans la réalité, les conditions politiques et techniques d'existence d'une telle bureaucratie sont rarement réunies.

Autocratie, césarisme, despotisme, dictature, tyrannie.

L'absolutisme au XVIIe siècle

Aux XVIe siècle et XVIIe siècle, la théorie de la monarchie absolue prend de l'ampleur. Elle a comme principal relais dans les provinces les officiers de justice qui cherchent à réduire les droits de justice seigneuriale. La justice est en effet un puissant moyen d'unification du

pays. Tous les cas peuvent aller en appel auprès du conseil du roi par le moyen des évocations. La coutume de Paris a tendance à s'imposer comme droit commun coutumier.

Henri IV

Né à Pau le 13 décembre 1553, Henri de Navarre roi de France de 1589 à 1610 sous le nom d'Henri IV, de la dynastie des Bourbons. Il est le fils d'Antoine de Bourbon et de Jeanne III d'Albret, reine de Navarre. Bien que baptisé en 1554, il reçoit de sa mère une éducation calviniste qui le fera passer à la religion réformée dès la fin 1559. En 1589, Henri III roi de France meurt assassiné. Il est devenu roi légitime à la mort d'Henri III. Il abjure définitivement le protestantisme (1593). Le Pape Clément VIII l'absout le 17 novembre 1595. Il fut ensuite sacré à Chartres. Le 24 février 1594. Quelques mois plus tard en mars, il entra à Paris triomphant. Il est assassiné à Paris par Ravailac, un catholique fanatisé en 1610,

L'effort du roi Henri IV

Henri IV restaure l'État et le pouvoir monarchique, et pense surtout à reconstruire la France, déchirée par plus de trente ans de guerre. Par le traité de Vervins, il rétablit la paix extérieure et, par l'édit de Nantes, la paix religieuse (1598). Il est aidé dans son entreprise par des conseillers choisis pour leur valeur. Le duc de Sully, qui restera toujours protestant sera son principal ministre et ami. La production agricole s'améliore ; l'industrie est rénovée surtout par la création de manufactures. Il a fait jeter les bases de la Nouvelle-France en fondant le Québec.

Aperçue géographique

À la fin du XVI^e siècle, la France ne ressemble pas à celle que nous connaissons aujourd'hui. Ses limites sont loin de correspondre aux frontières actuelles. Le territoire est fractionné – à l'est, par exemple, plusieurs régions ne sont pas encore annexées. En fait, c'est au cours du XVII^e siècle, par une série d'annexions, que la France prendra la forme qu'elle a aujourd'hui encore.

Catherine de Médicis : Par son mariage avec le futur Henri II, elle devient Dauphine et duchesse de Bretagne de 1536 à 1547, puis reine de France de 1547 à 1559. Mère des rois François II, Charles IX, Henri III, des reines Élisabeth (reine d'Espagne) et Marguerite (la reine Margot), elle gouverne la France en tant que reine-mère et régente de 1560 à 1564

Catherine de Médicis est aussi une mécène exceptionnelle qui a financé de nombreux chantiers de construction et a protégé de nombreux artistes français. Peut-être plus que tout autre souverain français de la Renaissance, elle a contribué à donner à l'art ses lettres de noblesse et à l'employer, avec beaucoup de talent, au service de la monarchie.

L'épisode du massacre de la saint Barthélémy (24 août 1572): Ce massacre a commencé à Paris, avant de s'étendre à plusieurs autres villes du royaume. Il a débuté suite à une méprise !!! L'amiral de Coligny, chef des protestants, insiste auprès du roi Charles IX, pour faire la guerre à la Flandre espagnole. Celui ci hésite à lui dire

non. Face à cette insistance, Catherine de Médicis, mère du roi, décide d'en finir avec Coligny. Elle charge le chef des catholiques, Henri de Guise, d'accomplir la besogne. Coligny est seulement blessé, le roi veut découvrir le coupable. Catherine finit par convaincre le roi de tuer Coligny. Le roi qui ne veut pas de vagues, lui dit, à propos de tous les chefs protestants : "tuez les tous, qu'il n'en reste pas un pour me le reprocher". Catherine donne la liste des noms protestants à tuer, à Henri de Guise. L'ordre de "tuer les tous" , fait le tour de Paris, le massacre démarre, alors qu'il ne devait concerner que quelques chefs protestants. C'est ainsi que malgré elle, Catherine déclenche le massacre, alors qu'elle a toujours essayé , pendant 30 ans, de réconcilier catholiques et protestants. Elle en mourra d'épuisements et de dépit en 1589, devant l'impossibilité de réconciliation.

C'est Henri IV, qui par l'édit de Nantes, mettra un terme à cette guerre civile. Il autorise la liberté de culte aux protestants mais en limite l'expansion aux villes et régions protestantes. Cependant Louis XIII et Louis XIV entameront ces libertés.

Louis XIII, sous l'influence de Richelieu, ne veut plus d'un état dans l'état. Par l'édit de Nantes, certaines villes sont contrôlées par les huguenots (protestants), comme La Rochelle. En faisant le siège de la rochelle en 1627, Richelieu va obtenir la paix d'Alès (28 juin 1629) :

la liberté de culte est toujours accordée aux protestants, les places fortes sont démantelées, leurs fortifications rasées, le culte catholique est restauré dans les régions dominées par les protestants.

Entre 1681 et 1685 , Louis XIV envoie des milices convertir les protestants dans le poitou pour un test. Louis XIV révoquent l'édit de Nantes en 1685, considérant à tort, qu'il n'y avait plus lieu de maintenir le protestantisme. En effet, chaque jour, ses conseillers lui apportaient les chiffres des convertis, chiffres évidemment faussés, et conversion réalisée sous la torture, ce dont Louis XIV n'était pas au courant. 38.000 conversions sont enregistrées en quelques mois.

C'est à partir de 1685 que sera déclenchée les "dragonnades". Les dragons sont des milices d'état,

composées en général de paumés, sélectionnés selon leur corpulence. Ils passeront d'un village à l'autre, convertissant dans l'horreur la plus absolue les survivants. Cette période durera 100 ans, plus de 200.000 protestants fuiront le royaume.

A partir de 1787, les protestants seront tolérés. Ils se réorganisent.

En 1905, ils acceptent la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat, avant, en 1938, de se rassembler autour de l'Eglise réformée de France.

Henri IV et le retour au calme

Henri IV réussit le tour de force de réconcilier protestants et catholiques. Il faut dire qu'il donne l'exemple.

Petit retour en arrière: 1572 : Catherine de Médicis veut la paix avec les protestants. Elle veut se rapprocher de Jeanne d'Albret, la reine de la Navarre protestante. Solution : marier le fils Henri de Navarre à sa fille

marguerite de Valois (Margot). Le mariage a lieu à Paris le ...18 août 1572, juste avant la saint Barthelemy.

1584, le frère du roi Henri III, meurt. Henri III, n'ayant pas de successeurs, il faut rechercher dans les cousins. Ce sera Henri IV, petit-fils de la sœur de François 1^{er}.

Depuis la mort de l'amiral de Coligny, Henri de Navarre (futur Henri IV), se retrouve propulsé , chef du parti protestant. En 1589, c'est Henri III qui est tué, après avoir lui même fait tuer, Henri de Guise , le chef des catholiques. On n'en sort pas. Stupéfaction dans la France à majorité catholique, c'est un chef protestant qui doit prendre le trône. Il va s'en suivre 4 années de guerre, jusqu'à ce qu'Henri IV se convertisse au catholicisme. Plus rien n'empêche, alors Henri d'accéder au trône, il sera sacré à Chartres (et non à Reims, faut quand même pas exagérer).

C'est ainsi qu'Henri IV, va démarrer la dynastie des Bourbons, car son père est Antoine de Bourbon.

1598, Henri IV fait signer l'édit de Nantes.

Henri IV, aidé par ses 2 conseillers (Sully et Laffemas), va relancer l'économie du royaume, à bout de souffle, après 40 ans de guerre.

Sully sera un excellent gestionnaire, un redoutable chasseur de fraudeurs. En quelques années, les finances de la France vont se redresser de façon spectaculaire. Il va développer l'agriculture, rénover les routes, faire des ponts et planter des ormes aux bords des routes. Les fameux "ormes de Sully", dont le but est de disposer de bois pour les canons et la flotte royale.

Laffemas veut une France commerçante. Ainsi il faut:
produire en France (la soie, la manufacture)

exporter le plus possible

importer le moins possible

attirer l'or, l'argent des pays étrangers.

1610 : Assassinat d'Henri IV, par Ravailac (catholique).

Le Beau, c'est le Bien

Autodidactes ou formés dans des ateliers qui pour la première fois échappent à l'emprise de l'église, des peintres comme Boticelli ou Léonard de Vinci, des sculpteurs comme Donatello (qui réintroduit le nu dans l'art occidental), des architectes comme Alberti ou Bramante inventent un Beau idéal, auquel prennent part Dieu, l'esthétique, avec le modèle de l'Antiquité, et les mathématiques, avec le respect de la perspective et des proportions.

Dans le même temps où les artistes signent leurs œuvres et sortent de l'anonymat de l'atelier, des écrivains humanistes comme Erasme, puis Rabelais célèbrent la dignité de l'homme, placé au centre de l'univers : par la connaissance, l'étude des textes antiques (l'Occident redécouvre alors le grec) que l'imprimerie permet de multiplier, le recours à la raison, l'homme peut échapper aux superstitions et à l'obscurantisme, surmonter intolérance et conflits guerriers. A force d'étude et de réflexion, il se rend capable de progrès, jusqu'à devenir

cet homme nouveau apte à reconnaître le Bien, le Vrai, dans le Beau.

François Ier, un mécène de la Renaissance

Dans le royaume de France, François Ier (1515-1547) encourage la Renaissance, avec sa sœur Marguerite de Navarre : il s'entoure d'artistes italiens comme Léonard de Vinci, confie au Rosso la décoration du château de Fontainebleau, favorise l'éclosion d'un art renaissant français dans l'édification des châteaux de la Loire, des Tuileries à Paris (Philibert Delorme, Jean Bullant) ou la reconstruction du palais royal du Louvre (Pierre Lescot).

En outre, François Ier fonde le Collège des lecteurs royaux, ancêtre du Collège de France, où de grands savants humanistes enseignent la philologie, le grec, l'hébreu, les sciences. Pourtant, cette confiance humaniste faite en l'homme interdit de voir en l'Indien, en l'Africain un semblable, comme bientôt, sous le même règne du roi-mécène, il devient impossible aux catholiques de reconnaître un frère dans le protestant.

Les guerres de religion

La Réforme protestante est en effet directement liée à la Renaissance. Au nom du retour à la pauvreté évangélique, le moine allemand Luther dénonce violemment en 1517 le principe et le trafic des indulgences, qui permettent de financer notamment la reconstruction fastueuse de la basilique St Pierre de Rome initiées à l'époque de la première croisade au XI^e siècle, les indulgences sont au XVI^e siècle vendues par le pape et permettent la rémission des péchés ou du temps de purgatoire. Excommunié, Luther n'en continue pas moins d'affirmer que seule la Bible - et non plus le pape ou l'église est source d'autorité pour le croyant. En ne retenant plus que deux sacrements (le baptême et l'eucharistie), en assurant que seule la justification par la foi permet le salut du chrétien, en débarrassant les temples des images, des tableaux et du culte des statues, en supprimant tout clergé au nom du sacerdoce universel, Luther crée une nouvelle religion chrétienne qui divise irrémédiablement l'Europe entre protestants et catholiques qui restent fidèles au pape.

Introduite en Occident vers 1450 par Gutenberg, en usage à la Sorbonne dès 1470, l'imprimerie assure une diffusion rapide du protestantisme, dans des sociétés sensibles à la corruption et aux insuffisances du clergé catholique, particulièrement en Allemagne et en France, par l'entremise de Jean Calvin.

D'abord favorable, comme sa sœur, à la Réforme, François Ier durcit son attitude envers les paysans, bourgeois et grands seigneurs qui se convertissent en masse dans l'espoir d'une purification du Royaume.

Dans toutes les provinces, et particulièrement au sud de la Loire, la répression s'accroît contre l'hérésie sous le règne d'Henri II (1547-1559). A sa mort s'ouvrent pendant toute la deuxième moitié du XVI^e siècle 40 années de crise politique et sociale, marquée par huit guerres de religion entre catholiques et protestants, jusqu'à la signature par Henri IV de l'édit de tolérance de Nantes, en 1598.

A l'origine de ces guerres, il y a d'une part le principe absolutiste que tous les habitants d'un royaume

doivent avoir la même religion que leur souverain ; d'autre part la conviction identique des catholiques et des protestants que seule la loyauté envers leur église peut assurer leur salut, et cela en extirpant l'hérésie du royaume par le fer et par le feu. S'ensuit à partir de 1562, une série de guerres brèves et sanglantes, dévastatrices, commandées par de grands seigneurs, ponctuées par des trêves provisoires où les protestants se voient progressivement reconnaître un droit limité de culte et la protection de places fortes, comme à la Rochelle.

Cette longue guerre civile - qui culmine lors des Saint-Barthélemy de Paris et de plusieurs villes de France (24 août 1572) où des milliers de protestants sont massacrés - est d'autant plus grave qu'elle implique des puissances étrangères comme l'Espagne et qu'elle survient dans une période d'affaiblissement du pouvoir royal.

Les trois fils d'Henri II se succèdent sur le trône, sous la surveillance de la reine-mère Catherine de Médicis, et quand le dernier, Henri III, est assassiné en

1589, c'est Henri de Navarre, descendant de Louis IX, qui devient roi de France.

L'avènement d'Henri IV

Chef du parti protestant (l'Union calviniste), Henri IV doit conquérir son royaume par les armes : les catholiques de la Sainte Ligue sont battus à Ivry en 1590, mais ils tiennent Paris. Henri IV décide alors d'abjurer le protestantisme (1593) et de se convertir au catholicisme, qui demeure la religion dominante du royaume.

Le premier des rois Bourbon peut alors se faire sacrer à Chartres et entrer dans Paris où il s'attelle à la reconstruction d'un royaume dépeuplé, paupérisé, divisé.

Pour mettre fin à quarante années de guerre civile, il signe en 1598 l'édit de Nantes qui garantit "à ceux de la religion prétendue réformée " (RPR) les libertés de conscience et de culte, l'accès à tous les emplois et la protection de 150 places fortes. Contesté de tout côté parce que l'idée de tolérance est étrangère aux conceptions d'une religion d'Etat s'imposant à tous, Henri

IV tombe en 1610 sous les coups d'un catholique fanatique, Ravailac, alors que le relèvement économique du royaume et le rétablissement de l'autorité royale sont bien entamés.

La pensée classique au service du souverain

Dans la deuxième moitié du XVII^e siècle, alors qu'il dirige personnellement l'Etat après la mort de Mazarin en 1661, Louis XIV a triomphé des révoltes nobiliaires et parlementaires de la Fronde et gouverne le royaume le plus riche et le plus peuplé d'Europe (Russie exceptée), avec 18 millions d'habitants. Souverain absolu tenant son pouvoir de Dieu seul, le Roi-Soleil entend imposer sa suprématie à ses sujets ainsi qu'à toute l'Europe. Il y parviendra moins par ses armées que par l'éclosion et la diffusion dans toute l'Europe d'une langue et d'un art spécifiquement français empreint de mesure, de symétrie et de majesté : le classicisme.

Un art et une architecture au service du prince

De Madrid jusqu'à Saint Pétersbourg, en passant par Vienne et Berlin, le modèle du château de Versailles se répand, jusqu'au cœur du XVIII^e siècle, dans une même glorification du prince bâtisseur et au travers d'une architecture qui met en scène l'équilibre et la grandeur du prince. Nourri de l'imitation de l'Antiquité et de la nature,

codifié par le respect de règles strictes: celles des trois unités pour le théâtre ; de l'opposition rigoureuse entre lignes verticales et horizontales pour la peinture, contrôlées par des Académies royales, le classicisme imprègne d'abord la littérature, avec Corneille, puis Racine, La Fontaine, Bossuet, avant de toucher les beaux-arts chez Poussin, Le Brun, l'architecture chez Mansart, Le Vau, et l'art des jardins chez Le Nôtre.

La plupart de ces grands artistes, dont l'œuvre va influencer durablement toute la culture européenne, sont encouragés, pensionnés par le Roi-Soleil comme Molière, qui le lui rend bien, associés à l'érection du château de Versailles, enrôlés dans la propagande royale à l'exception notable de La Fontaine.

L'esthétique classique, toute de clarté, de rigueur, de mesure contrôlée par la raison, accompagne parfaitement la prétention du roi à garantir l'ordre et l'harmonie du monde.

Les chefs d'œuvre artistiques et littéraires classiques vont incarner le Beau pour tout le XVIII^e siècle, qui par

d'autres aspects, apparaît en totale rupture avec "le siècle de Louis XIV " (Voltaire).

De l'absolutisme royal à sa contestation

Bien assise sur une armée et des impôts permanents, servie par une administration de plus en plus soucieuse des droits du prince, dépassant pour la première fois depuis le partage de Verdun la frontière orientale du Rhône par l'acquisition du Dauphiné et de la Provence, la monarchie de Louis XI (1461-1483) apparaît comme l'un des Etats les plus puissants d'Europe occidentale.

Au sortir du Moyen Age, les fondements de la monarchie absolue sont en place et François Ier, "roi-chevalier" en même temps que l'un des premiers souverains absolus, ne s'y est pas trompé : il admire en effet Louis XI qui "jugeait, ordonnait, condamnait, absolvait, le tout à son bon plaisir [selon sa volonté]. Et disait le roi François qu'ainsi il fallait régner..." (Brantôme, un mémorialiste contemporain de François Ier).

Si l'on excepte les quarante années de guerre civile de la deuxième moitié du XVI^e siècle, les rois de France, à partir de François I^{er}, ne cessent pas d'accroître leur pouvoir, en s'appuyant sur la bourgeoisie montante et en domestiquant la noblesse, en ponctionnant les campagnes françaises par l'impôt et en conquérant des territoires, ce que manifeste le règne de Louis XIV.

Sa mort signe le divorce qui va s'accroissant, tout au long du XVIII^e siècle, entre la prétention des rois au même absolutisme et sa contestation par une noblesse et une bourgeoisie qui endossent le discours neuf de la représentation nationale, élaboré par les philosophes.

A) Le renforcement du pouvoir royal avec François I^{er}

Même s'il reste un "roi-chevalier" au cours des nombreuses guerres menées contre l'empereur Charles Quint notamment en Italie, François I^{er} revendique un modèle nouveau du roi absolu, souverain en son royaume, sans que personne ne puisse prétendre participer à son pouvoir ou le concurrencer. Ainsi n'est-il pas obligé de réunir les états généraux ou de tenir compte de leurs avis.

Il se donne les moyens de mieux contrôler la société : si l'ordonnance de Villers-Cotterêts de 1539 impose l'usage du français à la place du latin dans la rédaction des actes judiciaires et notariés - une étape essentielle dans l'imposition d'une langue nationale -, elle contraint aussi les curés à enregistrer l'état-civil, et donc à dénombrer les sujets, clients du fisc.

Les évêques et les abbés sont nommés par le roi, le pape ne disposant que de l'investiture canonique. Les dernières grandes principautés territoriales sont absorbées dans le domaine royal : la Bretagne, le Bourbonnais et l'Auvergne. La cour du roi que François Ier rétablit à Paris - en édifiant le nouveau Louvre - est le véritable cœur du pouvoir : le roi apparaît de plus en plus comme la source unique de l'autorité, arbitrant en dernier ressort les initiatives de l'administration judiciaire et financière, choisissant et disgraciant ses favoris, ses ministres et ses conseillers.

L'irrésistible ascension de la bourgeoisie

Le service du souverain commence à assurer la noblesse pour les bourgeois éduqués, notamment les gradués en droit (c'est l'origine de la noblesse de robe, par opposition à la noblesse d'épée, qui continue de "parvenir par les armes" dans les guerres de François Ier et de son fils Henri II).

La bourgeoisie d'affaire assure son ascension sociale en soutenant les projets d'expansion coloniale du souverain, en lui prêtant de l'argent en achetant des offices.

Pour tous ses sujets, le roi est un protecteur, un être supérieur à tous les hommes : leur attachement au souverain garantit seul l'unité d'un royaume fragmenté en de multiples régions culturelles et linguistiques. Ce roi mécène des arts met en scène des fêtes fastueuses lors de ses "entrées" dans les villes, sur le modèle des triomphes

de la Rome antique, avec chars, trophées, arcs de triomphe.

Un modèle d'absolutisme : le règne de Louis XIV

S'il en existe un, le règne de Louis Le Grand fut le modèle de l'absolutisme. Souverain absolu, Louis XIV ne fut pourtant pas un roi tout-puissant.

Un roi absolutiste : roi de droit divin, il dit la loi, rend la justice, administre le royaume. Il exige obéissance de tous, à commencer par la noblesse qui s'était révoltée lors de sa minorité pendant la Fronde.

Le roi poursuit la politique antinobiliaire de son père Louis XIII et de Richelieu, qui avaient interdit les duels et démantelé de nombreux châteaux. Il appelle pour le servir des bourgeois, tel Colbert, issu d'une dynastie de grands marchands et de grands financiers. La haute noblesse est arrachée à ses terres pour vivre à Versailles où sa bonne fortune dépend uniquement de la faveur du roi : " C'était un déshonneur aux uns (..) de ne pas faire de la cour son séjour ordinaire, aux autres d'y venir rarement, et une

disgrâce sûre pour qui n'y venait jamais " (Duc de Saint-Simon, grand seigneur lui-même logé à Versailles, dans ses Mémoires).

La persécution des protestants

"Lieutenant de Dieu sur la terre ", "roi très chrétien " sacré à Reims, Louis XIV est persuadé que l'unité religieuse est nécessaire à la solidité de l'Etat. Dès le début de son règne personnel, il persécute les protestants de façon systématique : défense de chanter des psaumes dans les rues, sur les places publiques et même dans les temples lorsque passait à proximité une procession catholique. Les pasteurs ne doivent pas porter la robe ou la soutane. Des temples sont rasés dans le Poitou. Dans cette région viennent les premières dragonnades : l'obligation pour les huguenots d'héberger les soldats (qui n'ont pas de casernes à l'époque). D'où pillages, brutalités, vols, et même si c'était interdit, viols et assassinats. En 1685, les dragonnades sont générales, et la terreur pousse à la conversion forcée des milliers de protestants.

Du coup, Louis XIV considère en 1685 que la plus grande partie des huguenots s'est convertie et il décrète l'Edit de Fontainebleau : interdiction totale du culte, démolition des temples encore debout, fermeture des dernières écoles calvinistes. Confrontés à cette alternative, les 4/5 des pasteurs choisissent l'exil plutôt que l'abjuration.

Malgré les menaces de galère pour les hommes et de prison pour les femmes, bon nombre de protestants fuient la France en Angleterre, en Hollande et dans les Etats protestants de l'Empire germanique, avec de faux papiers, en se déguisant : 200 000 peut-être entre 1679 et 1730, souvent des gens instruits et entreprenants, des médecins, professeurs, artisans du textile, du cuir... Quelque 1450 huguenots sont condamnés aux galères, quelques uns pendus. Le culte protestant devient clandestin, dans les Cévennes : c'est le début du culte du Désert... A la fin du règne de Louis XIV, les paysans protestants des Cévennes se soulèvent : les "camisards" résistent plusieurs années à la répression royale. Surtout, pour la première fois, des individus revendiquent leur incroyance, leur athéisme.

Enrichir le royaume

L'enrichissement du royaume pour renforcer la puissance du roi est au fondement de l'économie mercantiliste initiée par Henri IV et Sully et développée par Colbert, qui dirige l'économie, les finances, la marine, les bâtiments, les arts et les manufactures (comme les tapisseries aux Gobelins ou le verre à Saint-Gobain) de 1661 à 1683.

Une France en guerre

Pendant presque tout le règne, la France de Louis XIV est en guerre : contre la puissance commerciale des Provinces-Unies (la Hollande), contre l'Espagne qui leur porte secours, contre l'Empire germanique et l'Angleterre qui résistent à cette volonté hégémonique et à la poussée française vers le Rhin.

A sa mort, Louis XIV laisse un royaume agrandi de l'Artois et des Flandres, de l'Alsace, de la Franche-Comté et du Roussillon, avec des frontières fortifiées par Vauban, avec un rayonnement culturel qui s'étend

pendant deux siècles à toute l'Europe, de Lisbonne à la Russie. Il laisse aussi un royaume au bord de la faillite, épuisé, où son impopularité est extrême (lire "Louis XIV jugé par un curé de campagne").

Un roi tout-puissant ? : ainsi, le culte du roi n'est pas parvenu à soumettre tous les Français dans une commune adoration d'un souverain que la propagande royale organisée par Colbert présente comme exceptionnel. Dans le même temps, les paysans connaissent difficultés, misère, disette pendant tout le règne, voire la famine pendant "la grande mortalité " de 1693-1694 et le "grand hiver " de 1709-1710.

Faim, froid, épidémies, la guerre par surcroît : voilà l'origine des grandes révoltes paysannes des Croquants, des Nu-Pieds, des Lustucrus, du mécontentement qui gronde non seulement chez les protestants, mais aussi chez les proches du roi (Vauban et Fénelon dénoncent le mépris des Grands et du prince à l'égard de la misère paysanne).

Les lois fondamentales du royaume

Par ailleurs, l'absolutisme royal n'est pas un pouvoir sans limites : d'abord, le roi lui-même reste soumis aux " lois fondamentale " du royaume (hérédité de la couronne avec exclusion des femmes, inaliénabilité du domaine, indépendance du roi par rapport à l'église). Il se heurte également à des réalités de fait :

l'immensité relative du royaume, où il faut une quinzaine de jours au mieux pour rallier Marseille de Paris, où il faut quatre jours aux magistrats de Nîmes pour enquêter sur une affaire en Gévaudan ou dans le Vivarais ;

la permanence de pouvoirs intermédiaires jaloux de leur autonomie :

le Clergé, qui lève lui-même le don gratuit versé au roi, les Etats provinciaux de plusieurs provinces (Bretagne, Bourgogne, Languedoc, Provence) qui votent et collectent eux-mêmes les impôts dus au roi, décident aussi de grands travaux de voirie ou d'urbanisme, des villes franches qui à l'instar de Lille ont conservé jusqu'à la fin

de l'Ancien Régime une grande marge de manœuvre, les milliers de justices seigneuriales où les agents du roi n'interviennent pas (y compris dans la capitale, dans les juridictions du Temple ou de Saint-Germain-des-Prés).

Si l'administration royale se renforce, notamment grâce aux intendants de police, de justice et de finance présents dans chaque province, le roi absolu ne peut pas tout. Et surtout pas abolir l'enchevêtrement des particularismes locaux, juridiques, administratifs, linguistiques, culturels (par exemple, la multiplicité des unités de poids et mesures) du royaume.

La progressive construction de l'Etat moderne n'implique donc pas un Etat central unifié et performant. Il n'est pas souhaité par les théoriciens de l'absolutisme et il est hors de portée de l'Ancien Régime.

La contestation de l'absolutisme sous Louis XV et Louis XVI

Malgré les idées nouvelles de L'Encyclopédie et des philosophes, Louis XV (1715-1774) réaffirme la doctrine de la monarchie absolue, face aux prétentions de la

noblesse du Parlement de Paris de représenter les intérêts de la Nation et de pouvoir contester la monarchie, au nom de son droit de remontrance, de critique vis-à-vis du roi, recouvré à la mort de Louis XIV. Mais lorsque le roi meurt, très impopulaire en raison de l'accroissement des impôts, son petit-fils, Louis XVI (1774-1792), manque de l'énergie nécessaire pour faire face à une triple crise politique, budgétaire et économique et sociale. **Politique**, car les parlementaires parisiens s'obstinent dans leur opposition à la monarchie, qui tente de soumettre la noblesse à l'impôt.

Budgétaire, puisque justement les caisses de l'Etat sont vides, notamment en raison du soutien français à la guerre d'indépendance des colonies d'Amérique contre l'Angleterre (rôle de La Fayette).

Economique et sociale, puisque au lendemain d'un long XVIII^e siècle caractérisé par une forte expansion démographique et une relative prospérité, la conjoncture se retourne brutalement dans les années 1770, dans le sens d'une stagnation des prix et des revenus, et d'une

véritable crise de subsistance après les mauvaises récoltes de 1788.

La convocation des Etats généraux

Face à l'impasse financière, Louis XVI est contraint de convoquer les Etats généraux (qui n'ont pas été réunis depuis 1614). Signe de la mutation des mentalités, le tiers-état, bourgeoisie en tête, exige une place qu'il n'avait jamais eue dans ces états : autant de députés que les deux autres ordres réunis, et le vote par tête, et non plus par ordre.

Au siècle des Lumières, chaque élu représente désormais une parcelle de la Nation, seule source de souveraineté au côté du roi. En janvier 1789, l'abbé Sieyès peut lancer son brûlot : "Qu'est-ce que le Tiers-état ? - Tout. Qu'a-t-il été jusqu'à présent dans l'ordre politique ? - Rien. Que demande-t-il ? A être quelque chose". La monarchie absolue ne se relèvera jamais de cette affirmation.

Religion en Europe au Moyen Age:

Les conditions de vie difficiles poussent les Européens à chercher protection et réconfort auprès de la divinité avec la foi chrétienne les Européens ont élaboré une civilisation commune. Partout en Europe, églises, monastères témoignent de la foi chrétienne. Cependant une rupture majeure existe depuis 1054: les chrétiens d'Occident(les catholiques) sont séparés des chrétiens de l'Est de l'Europe (les orthodoxes).

Les religieux (les clercs), se divisent en deux groupes : les prêtres qui forment le clergé séculier très hiérarchisé et les moines et les nonnes qui forment le clergé régulier. Le clergé séculier parvient peu à peu à se libérer de l'influence des seigneurs et des souverains. Le clergé régulier connaît des réformes nombreuses qui cherchent à retrouver ses orientations d'origine (en particulier la pauvreté de ses membres et le travail manuel).

En Europe occidentale, l'Eglise catholique dans son enseignement proclame la paix, l'amour et l'humilité. Mais les papes et les évêques sont aussi des seigneurs

territoriaux souvent très riches. Ils interviennent dans les querelles entre princes pour la possession de territoires et souvent ils déclenchent et participent aux guerres.

Des chrétiens déçus par les croyances et les pratiques de l'Église officielle se détournent d'elle périodiquement. S'appuyant sur les autorités politiques l'Église catholique réprime violemment ces *déviant*s qu'elle appelle hérétiques. La crise religieuse devient importante au XV^e siècle, elle va aboutir à la naissance des différentes confessions protestants¹.

L'influence de la religion au Moyen Âge:

La religion joue un grand rôle dans la vie intellectuelle. D'abord ceux qui savent lire et écrire sont très peu nombreux: ce sont pour la plupart des religieux. On les retrouve surtout dans les abbayes et les couvents, comme moines qui par l'étude et le recopiage des manuscrits, maintiennent, même amoindrie ou censurée, la continuité avec la vie intellectuelle de l'Antiquité gréco-latine.

Le christianisme lui-même devient un sujet de réflexion et d'étude qui produit de nombreux théologiens et exégètes qui investissent l'université médiévale.

La vie artistique

La religion chrétienne est la principale source de l'inspiration des artistes, pour la plupart anonymes, du Moyen Âge. Ils illustrent les manuscrits détenus dans les abbayes. Les miniatures qui décorent les manuscrits, à côté de scènes d'inspiration profane débordent d'illustrations dont le sujet est tiré de passages de la Bible. Les peintres fresquistes et les sculpteurs décorent les murs et les plafonds des édifices religieux pour les transformer en Bible de pierre chargée d'instruire religieusement les fidèles qui sont pour la plupart des illettrés. Le clergé catholique est un grand mécène. Sous l'impulsion des prêtres, les plus humbles villages et les quartiers urbains se dotent d'église, qu'il faut construire et décorer. Les évêques des principales villes rivalisent dans l'édification de leur cathédrale qu'ils veulent être la plus grande ou la plus splendide.

L'Europe va se couvrir de monuments qui témoignent de la foi chrétienne des Européens. L'art gothique vont partout laisser leurs traces.³

Comment s'est construite la langue française

On n'a jamais cessé de parler latin en France, mais un double phénomène de créolisation dû au bilinguisme des Gaulois, puis des Francs, a engendré une toute autre langue, le français. Comment le latin, un latin familier et déjà très différent de la langue classique, a-t-il évolué au cours de ces épisodes gaulois et franc? Quand a-t-on pris conscience qu'on avait cessé de parler latin en France? Comment une langue nationale s'est elle imposée au détriment des dialectes parlés dans chaque région? Nous retraçons ici l'histoire de la langue officielle depuis ses origines.

Bien que les fouilles montrent que le territoire de l'actuelle France était très peuplé, on n'a que peu d'éléments sur les ethnies qui l'ont occupé avant l'installation des Gaulois, et les témoignages linguistiques ne remontent qu'à 600 ans avant notre ère. Les peuplades dont nous connaissons l'existence à cette époque, Ligures et Ibères, n'ont pas eu d'influence notable sur la langue française. Seuls quelques mots des Grecs, installés en

petites colonies sur le pourtour méditerranéen, sont passés en français par l'intermédiaire du provençal. Les noms de lieu surtout témoignent de leur passage : Heracles Monoikos, "Hercule le solitaire", a donné Monaco; Thea Nikaia, le déesse de la victoire, Nice; Antipolis, la ville d'en face, Antibes, etc.

L'influence gauloise

Les premiers habitants dont la langue a réellement marqué le français sont les Gaulois, un peuple celte. Originaires d'une région correspondant aux actuelles Bavière et Bohême, ils occupent progressivement la majeure partie de l'Europe de l'Ouest, et parviennent, vers 500 avant notre ère, jusqu'à cette péninsule du bout de l'Europe, la future France. La langue des Gaulois est divisée en nombreux dialectes, mais garde une certaine unité, comme leurs coutumes et leur religion.

Le gaulois a survécu à la conquête romaine jusqu'au IV^e siècle, voire plus. Par ce contact prolongé, il a quelque peu transformé le latin parlé en Gaule. Ainsi, il est possible, quoique contesté, que le son que nous écrivons u

et le maintien du s final - notre marque de pluriel - soient dus à ce substrat gaulois. En outre, le gaulois a laissé dans le lexique français beaucoup de termes ruraux se référant aux travaux des champs: sillon, glaner, soc, charrue; ou à la configuration du terrain: marne, grève, lande, boue; des noms d'animaux et de plantes : bouleau, bruyère, if, et quelques noms de mesures anciennes: arpent, boisseau, lieue; ainsi que des termes domestiques.

La langue mère: le latin

Vers 50 avant notre ère 100 ans après la Provence, les Romains conquièrent la Gaule. C'est le début de la civilisation gallo-romaine, qui durera environ six siècles. Bien que la Gaule reste une zone de faible immigration romaine et que les Romains ne cherchent pas à imposer leur langue dans les pays conquis, les Gaulois adoptent progressivement le latin, tant pour communiquer avec le peuple dominant qu'à cause de la supériorité culturelle et politique des Romains. Les élites, notamment, sont romanisées: elles accèdent à la citoyenneté romaine et envoient leurs enfants suivre un enseignement supérieur

latin dans les écoles d'Autun, de Marseille, de Bordeaux, de Lyon, de Toulouse ou de Reims. Ainsi le latin devient langue officielle sur le territoire gallo-romain, tandis que le gaulois demeure la langue maternelle des populations colonisées.

Le latin parlé en Gaule est un latin plus tardif que le latin classique. C'est aussi une langue non littéraire, outil de communication du plus grand nombre, très simplifié et très familière, avec des formes expressives, voire argotiques. Deux phénomènes évolutifs coexistent. D'une part, les Gaulois emploient volontiers des mots argotiques qui ont d'abord été des expressions imagées. D'autre part, dans toute la Romania, selon une évolution naturelle au cours des siècles, les locuteurs du latin tardif adoptent dans la langue standard des tours populaires. Par exemple, on étoffe les mots en généralisant les diminutifs : auris remplacé par auricula (orechio en italien, oreja en espagnol, oreille en français). On substitue des formes plus simples aux verbes à conjugaisons difficiles: ferre remplacé par portare (porter) ; ou on choisit des formes plus étoffées: ire (aller) remplacé par ambulare (aller,

nous allons) et *vadere* (je vais). Outre la profonde évolution de sa prononciation, le latin tardif se caractérise aussi par la disparition de la déclinaison, la création des articles, la généralisation des prépositions, l'extension des auxiliaires du verbe, l'apparition de nouvelles formes de futur.

L'influence du germanique

La Gaule romaine connaît d'abord une période de prospérité et de stabilité. Mais, dès la fin du siècle des Antonins (192), la vie sociale commence à se disloquer. Cette tendance s'accroît à partir du III^e siècle avec les incursions des Germains: du III^e au IV^e siècle ils déferlent sur le pays qu'ils se partagent en plusieurs royaumes, wisigoth, burgonde, alaman, franc rhénan et franc salien, tandis que les Gallo-Romains sont cantonnés dans le bassin parisien et la Bretagne. Menés par Clovis, l'un de ces peuples germaniques, les Francs Saliens, occupe le royaume gallo-romain en 486, bat les Wisigoths en 507 et absorbe le royaume des Burgondes, en 534. Il se produit alors un fait linguistique assez rare: contrairement

à ce qui s'est passé lors de la colonisation latine, c'est la langue dominée, le latin, qui demeure la langue officielle.

Les raisons de son maintien sont religieuses et peut-être politiques: pour se concilier les évêques dans la lutte qu'il voulait entreprendre contre les Wisigoths, de religion arienne ou par conviction personnelle, Clovis se convertit au christianisme, religion officielle des Romains depuis 312. Ce faisant, les Francs obtiennent l'appui des Gallo-Romains, mais ils acceptent aussi le latin comme langue religieuse.

Des raisons culturelles expliquent aussi l'adoption du latin. La vieille civilisation latine est supérieure à la civilisation dominante et, malgré les troubles de l'époque, elle se maintient encore: dans les royaumes des Burgondes et des Wisigoths, l'administration romaine subsiste; chez les Francs, les Gallo-Romains conservent leurs biens; au IV^e et au V^e siècles, malgré les invasions, il y a encore des écoles et des bibliothèques où l'on continue à lire et à étudier en latin. Ayant adopté la culture et la religion romaine les Francs calquent leur

administration sur celle des vaincus et rédigent leurs lois en latin. Pendant une longue période il s'établit dans les zones conquises une sorte de bilinguisme, pour les Francs comme pour certains Gallo-Romains.

Les Francs ont transmis une partie de leur lexique à la langue qu'ils ont adoptée. On compte plus de 400 mots d'origine francique dans le vocabulaire français. Ainsi, la coexistence de deux aristocraties, gallo-romaine et franque, explique le caractère bilingue de la terminologie guerrière et administrative: épée est gallo-roman, mais brand, qui signifiait "épée" et sur lequel est fondé le verbe brandir, est francique; roi, duc, comte sont gallo-roman, mais marquis, baron, chambellan sont franciques. Le reste du lexique d'origine franque concerne la vie rurale - les Francs étaient davantage agriculteurs et chasseurs que citadins: gerbe, blé, jardin, haie, etc. D'autres mots dépeignent les sentiments ou le caractère: orgueil, honte, honnir, hardi...

Le bilinguisme entraîna surtout la forte évolution phonétique qui fait la spécificité du français par rapport

aux autres langues romanes: réduction du mot, évolution des voyelles, disparition de certaines consonnes intervocaliques. Par exemple un mot latin comme sudare devient suer en français, mais reste sudar en espagnol. Les Gaulois sont responsables du changement de prononciation de la lettre u, et les Francs ont supprimé le d intervocalique et transformé en e le a accentué du latin. La zone de colonisation franque - c'est-à-dire la France du Nord, où les Francs émigrent en nombre important - correspond au français d'oïl, tandis que le français d'oc a beaucoup moins évolué.

L'évolution accélérée du latin

Pendant les deux siècles qui suivent, la civilisation latine s'étiolle: le royaume est divisé entre les fils des rois mérovingiens, déchiré par les luttes intestines. Ce morcellement territorial favorise la formation de nombreux dialectes. L'Église perd son rôle conservateur de la civilisation et de la langue: évêques et moines maintiennent des écoles qui forment les religieux, mais on

n'y apprend guère que quelques prières et formules liturgiques.

Certes il existe encore des lettrés, mais ils emploient volontiers un latin proche du peuple qu'ils appellent la langue "simple", "humble", "inculte". Selon le spécialiste du latin tardif Michel Banniard, le public de langue d'oïl comprend ce latin simplifié et populaire, déjà très différent de sa langue parlée, jusqu'aux années 750-780; le public de langue d'oc garde cette compétence plus longtemps.

L'officialisation du français

Au début du IXe siècle, Charlemagne rétablit l'empire d'Occident. Son influence civilisatrice et la renaissance des lettres latines entraînent paradoxalement l'apparition d'une nouvelle langue écrite, qui deviendra le français. Charlemagne tente de redonner à ses peuples la civilisation qu'ils ont perdue. Pour aider les moines qui ne comprennent plus le texte de la Vulgate, il fait venir un clerc d'Oxford, Alcuin, qui crée à Tours un enseignement en latin. Il fait ensuite ouvrir de nombreux centres de

formation des élites et attire à sa cour les meilleurs intellectuels de son temps.

Les nouveaux lettrés, qui ont appris le latin classique, prennent alors conscience de la réalité linguistique du pays: alors que la langue simplifiée de leurs prédécesseurs, pleine de barbarismes à leurs yeux, avait été accessible au peuple, il est devenu impossible de faire comprendre un texte de vrai latin à qui ne l'a pas étudié. C'est pourquoi, en 813, les évêques, réunis en concile à Tours, demandent aux prêtres de faire leurs sermons dans les langues familières, germanique ou romane, les seules désormais comprises par les fidèles. Cette décision, qui apparaît comme la première reconnaissance officielle de la langue française, est considérée comme fondatrice du français; c'est en effet de ce jour que les clercs se sont préoccupés de mettre par écrit - et donc d'élaborer et de fixer - leur langue maternelle.

Ainsi, depuis le latin de César jusqu'à la langue parlée au IXe siècle, la même langue a été employée

continûment sur le territoire de la France. Pourtant, à la veille de la mort de Charlemagne, un retour au latin classique a mis en évidence l'existence de deux langues: la langue familière, ou maternelle, sert dans la vie courante, tandis que le latin continue à faire fonction de langue officielle, puisqu'il est seul utilisé dans les écrits "sérieux" (histoire, théologie, philosophie), dans l'administration, le culte et l'enseignement. C'est cette langue maternelle que les historiens appellent "langue vernaculaire", pour éviter d'employer le terme de "français" - le concept n'existe pas encore en ce haut Moyen Age. Les textes latins de l'époque parlent, eux, de *rustica romana lingua*.

La naissance d'une communauté linguistique

Le premier écrit entièrement en langue vernaculaire qui nous soit parvenu est la partie française des Serments de Strasbourg (842). Ce premier document a une double importance, car ces serments sont aussi fondateurs de la nation française.

Jusqu'alors, en effet le territoire de la future France ne présentait aucune unité nationale, soit qu'il fût morcelé en petits royaumes gaulois, soit qu'il fit partie d'un empire, romain, franc ou germanique. Du temps de Charlemagne même, le territoire de la France n'était qu'une portion de son empire. Mais à la succession de son unique héritier, Louis le Pieux, ses trois petits-fils, Lothaire, Louis et Charles exigent chacun un royaume d'égale richesse. Pour mettre fin à leurs querelles, les négociateurs découpent l'empire en trois bandes parallèles: la future France est attribuée à Charles le Chauve, la future Allemagne revient à Louis (dit plus tard le Germanique), la région qui les sépare, proposée à Lothaire, reçoit le nom de Lotharingie. Un an avant que cette partition ne soit ratifiée par le traité de Verdun (843), Louis et Charles s'unissent pour faire accepter le partage à Lothaire. Ils se prêtent solennellement assistance, chacun dans la langue de l'autre: Louis en "roman" et Charles en "tudesque". Puis leurs armées prêtent serment, chacune dans sa langue.

Le texte de ces engagements nous est parvenu dans un ouvrage historique écrit en latin par Nithard, un clerc contemporain, parent de ces princes. Cette citation de textes en langue vulgaire dans un ouvrage érudit est très surprenante pour l'époque. Selon l'hypothèse de Renée Balibar, historienne de la langue et spécialiste de l'institution du français national, elle reflète la volonté, pour les grands clercs qui négocièrent ces accords, d'asseoir la partition sur une séparation linguistique entre les sujets germaniques et romans. Les engagements solennels ont soigneusement été rédigés par eux dans une langue vernaculaire déjà élaborée, et ont été volontairement retransmis tels quels. Leurs langues se posaient ainsi, dès l'abord, en langue officielle.

Ce proto-français, n'était pas, pense-t-on aujourd'hui, la transcription d'un dialecte. C'était plutôt une langue recomposée, très inspirée du latin mérovingien que les clercs érudits du IX^e siècle considéraient comme le modèle de la langue vulgaire écrite: leur volonté était de proposer une langue accessible à tous. C'est à partir d'élaborations de ce type, par tous les clercs qui

essayèrent de "mettre en roman" leur langue maternelle, que s'est forgé l'ancien français classique, celui de la Chanson de Roland ou des romans de Chrétien de Troyes. Cette langue était fortement marquée de traits provenant d'une région assez étendue, dont le centre était l'Ile-de-France mais elle n'a jamais été, comme on l'a d'abord cru, le dialecte de l'Ile-de-France. Au XVI^e siècle cette langue littéraire, sans cesse enrichie par des érudits latinistes, commença à dominer les dialectes, parce qu'elle était devenue la langue officielle du roi.

Pourtant, après les serments de Strasbourg, il fallut encore 150 ans et un changement de dynastie pour que les rois de France ne s'expriment plus en germanique: les Chroniques de Rithier rapportent que le premier roi de France à avoir besoin d'un traducteur pour s'entretenir avec un roi germanique fut Hugues Capet.

Quant au latin, qui cessa d'être la langue de l'administration sous François I^{er}, il subsista en tant que langue de l'enseignement jusqu'à la Révolution et en tant que langue du culte jusqu'au milieu du XX^e siècle.

LA CIVILISATION RURALE

La production agricole semble suffire aux IX^e et X^e siècles, sans qu'il soit nécessaire d'accroître la surface exploitée. L'équilibre entre les terres cultivées (*ager*) et les zones de pacage et de forêt (*saltus*), dont les ressources sont indispensables à la vie quotidienne, est préservé. Ce système procure même un surplus en céréales, en vin ou en produits artisanaux, qui contribue à sortir le domaine de son apparente autarcie. L'économie monétaire pénètre les campagnes.

Soumise à de violents chocs démographiques (**pestes** et **famines** récurrentes) aux V^e et VII^e siècle, la population occidentale s'accroît de façon notable durant les deux siècles suivants. Ce phénomène est caractérisé par un rééquilibrage de l'occupation des territoires de l'Europe du Nord. Mais l'espérance de vie moyenne ne dépasse guère 30 ans, et près de 45 % des enfants n'atteignent pas l'âge de 5 ans. La quasi-totalité de la population, groupée en hameaux isolés les uns des autres par de vastes étendues incultes, vit essentiellement des richesses issues de la terre.

Au XI^e siècle, on peut dénombrer en France 6,2 millions d'habitants ; un état des feux (foyers fiscaux) dressé en 1328 permet d'estimer la population du début du XIV^e s. siècle entre 12 et 16 millions. Dans le même temps, l'Italie gagne près de 5 millions d'âmes (passant de 5 à 10 millions). En Angleterre, le **Domesday Book** de 1085 fait état d'une population de 1,3 million de personnes, qui passe à 3,7 millions à la fin du XIII^e siècle. En outre, l'âge moyen serait passé de 22 à 35 ans entre 1100 et 1275, le nombre moyen d'enfants par couple augmentant de 4 à 5.

Certes, la surmortalité – enfants en bas âge et femmes en couches notamment –, la croissance plus dynamique en Europe du Nord qu'en Europe du Sud prouvent que bien des déséquilibres démographiques demeurent. Mais, dans l'ensemble, la croissance est indubitable, à la fois cause et conséquence de l'expansion économique.

LES GRANDS DÉFRICHEMENTS

En Germanie, la poussée vers l'est est un triple mouvement de christianisation, de colonisation et d'urbanisation. Il est largement impulsé par l'Église chrétienne, les féodaux et l'**ordre Teutonique**. Du Brandebourg à la Poméranie, la progression est remarquable entre 1130 et 1180. Quittant des domaines que trop de partages ont rendus exigus, attirés par la promesse de terres gratuites, Allemands, mais également Flamands et Hollandais s'en vont fonder, entre autres, Lübeck, Berlin, Francfort-sur-l'Oder, villes qu'ils dotent des droits urbains germaniques.

L'expansion est également œuvre de proximité, dans le cadre de la seigneurie rurale. Depuis l'an 1000, en effet, l'Occident défriche fébrilement. Forêts et marais reculent partout entre le XI^e et le XIII^e siècle, tandis que les polders gagnent sur la mer du Nord. Commencés discrètement par l'élargissement des terroirs anciens, les défrichements favorisent dans un premier temps la multiplication des alleux paysans. Mais les seigneurs, ne pouvant accepter que des hommes et de nouvelles terres échappent à leur

contrôle et à leurs impositions, reprennent l'initiative du mouvement ; leur aide matérielle et technique est, en outre, indispensable lorsque la conquête du milieu se révèle difficile.

Par ailleurs, les seigneurs cherchent à attirer les paysans en leur promettant des terres, la liberté et autres franchises. À cette fin, ils accordent des chartes de fondation d'agglomérations nouvelles qui établissent les droits et les obligations de chacun. Ainsi naissent de nombreuses villes dont le nom a gardé la trace de cette époque : Villeneuve, Villefranche et autres bastides.

Après avoir atteint sa phase culminante au XII^e siècle, en Île-de-France par exemple, le mouvement de défrichements s'essouffle progressivement. Seules le prolongent quelques initiatives individuelles. Le besoin de terres nouvelles n'est cependant pas totalement assouvi.

LES NOUVELLES TECHNIQUES AGRICOLES

Sans la vulgarisation des techniques nouvelles qui les accompagnent, les défrichements n'auraient pu suffire à dynamiser l'économie rurale.

Les outils en fer, servant à l'essartage (haches, faux, etc.), se perfectionnent grâce aux progrès de la métallurgie. Si, dans les sols secs des régions méditerranéennes, le paysan reste fidèle à l'araire, la charrue se répand dès le XI^e siècle sur les terres lourdes de l'Île-de-France et de l'Ouest. La traction de la charrue est améliorée par les progrès de l'attelage. Le joug frontal remplace progressivement le joug de garrot, qui étranglait l'animal et diminuait d'autant ses capacités.

L'amendement des sols s'ajoute à l'amélioration des techniques. À partir de 1200, les paysans multiplient les labours (jusqu'à quatre en Île-de-France) pour ameublir la terre. Mais les engrais manquent : on n'utilise la plupart du temps que du chaume ou des feuilles pourries. De fait, c'est la généralisation de la **jachère** qui assure à la terre le repos propice à une meilleure régénération. Sur la zone à cultiver, divisée en trois **soles**, alternent récoltes de

printemps (orge, avoine), récoltes d'hiver (seigle, froment) et terre en jachère. Ainsi les paysans font-ils deux récoltes dans l'année.

Les conditions climatiques autorisent la viticulture jusqu'en France septentrionale, et même en Angleterre. Clercs, princes et bourgeois s'enorgueillissent de leurs vignes. La technique de culture, sinon de conservation, est déjà parfaitement maîtrisée.

LA CIVILISATION URBAINE

LA VITALITÉ URBAINE

Passé l'an 1000, on ne peut plus douter de la vitalité urbaine, encore stimulée par l'immigration rurale. Les villes neuves, nées des défrichements, complètent le réseau urbain hérité de l'Antiquité. Centre de production, la ville est aussi lieu de pouvoir, d'échanges et de culture.

Le peuplement, toutefois, reste inégal. À part quelques grands centres (comme Paris, Milan, Bruges et Londres), la majorité des villes reste de dimensions modestes : seules soixante villes européennes auraient, à la fin du XIII^e siècle, dépassé les 10 000 habitants.

L'ÉMANCIPATION DES VILLES

Dès la fin du XI^e siècle, les bourgeois tolèrent de plus en plus difficilement les pressions judiciaires et fiscales qu'exercent sur eux les seigneurs, tant laïques qu'ecclésiastiques. S'associant en **communes**, souvent encouragées par le pouvoir royal, n'hésitant pas à recourir à la violence, les notables bourgeois obtiennent des chartes de franchises qui reconnaissent l'autonomie du pouvoir municipal, celui des **échevins** dans le Nord ou celui des **consuls** dans le Sud. En France comme en Italie, toutefois, leur pouvoir demeure plus largement contrôlé par les comtes ou même les podestats, parfois librement choisis comme à Gênes, à Milan ou à Pise au XIII^e siècle. De même, dans le Saint Empire romain germanique, les villes, à l'exception de celles de la Baltique, restent liées par serment à l'empereur, auquel elles doivent le service de guerre et l'impôt de gîte.

FOIRES ET MARCHÉS

L'impulsion agricole se communique à l'activité artisanale. Au sein des domaines ruraux, les paysans se

sont très tôt livrés à un artisanat de nécessité. Pour répondre aux besoins quotidiens, ils achètent parfois la matière première aux marchands de passage. Mais, à partir du XII^e siècle, en France et en Flandre notamment, la ville devient le foyer privilégié de l'artisanat, car c'est là qu'arrivent les produits du grand commerce, indispensables à l'activité des métiers (laine, cuir, peaux, métaux) ; c'est là aussi que se regroupe la main-d'œuvre et que se perfectionnent les techniques. Ainsi le monde des artisans, lié à celui des marchands, s'impose-t-il peu à peu comme un élément constitutif du tissu urbain.

Teinturiers dans un atelier

Pendant une ou plusieurs semaines, sous la protection d'un représentant du pouvoir seigneurial, les marchands traitent leurs affaires, commerciales aussi bien que financières. Certaines **foires** sont spécialisées, comme celles de la laine en Angleterre ou celles des draps en Flandre. Toutes sont surveillées par les gardes des foires, dont la juridiction s'étend à tout l'Occident au XIII^e siècle. Les plus célèbres sont les foires de Champagne (Troyes, Provins, Lagny, Bar-sur-Aube), qui ont la particularité

d'offrir un marché quasi permanent, de draps et d'épices en particulier, entre la Flandre et l'Italie. Mises en place vers 1150, ces foires sont protégées successivement par le comte de Champagne, puis par le roi de France lui-même, à partir de 1209. Italiens et Flamands ne les fréquentent assidûment que dans le dernier quart du XII^e siècle. Leur déclin, vers 1250, semble lié à plusieurs facteurs, parmi lesquels le développement du marché parisien et celui de l'industrie textile italienne.

LES MÉTIERS

Rue marchande au Moyen Âge

L'organisation des métiers, souvent regroupés par quartiers, derrière leur bannière, n'est d'abord au XII^e siècle que conviviale et charitable, à l'image de confréries. Les réglementations protectrices et le refus de la concurrence incitent à une organisation minutieuse de la production qui, en principe, prohibe toute innovation spontanée. Ainsi, la qualité est fixée et dûment contrôlée. L'organisation du travail exclut la surproduction d'un

atelier aux dépens des autres, et les prix n'échappent pas à la surveillance des maîtres.

Dans chaque ville se retrouvent tous les métiers. Qu'ils soient liés à la consommation (telles la boucherie et la boulangerie) ou qu'ils dépendent du grand commerce (tels le tissage, le foulage et la teinturerie), tous sont strictement contrôlés par le pouvoir communal, car la « loyauté » de la production et la régularité de l'approvisionnement garantissent la paix sociale.

L'ENSEIGNEMENT

Saint Louis et Robert de Sorbon

Sans être, comme la légende l'a laissé croire, le créateur de l'école, **Charlemagne** a établi un véritable programme élémentaire d'alphabétisation chrétienne. Puis, sous l'autorité des évêques, à partir de 1079 s'ouvrent les écoles-cathédrales. L'enseignement s'y donne en latin, et les élèves ont le statut de clercs.

Les universités sont issues des centres scolaires les plus importants, dès la fin du XII^e siècle. Soutenues par le pape, elles n'obtiennent souvent leurs privilèges (droit de

grève, sceau, liberté de recrutement) qu'à l'issue de conflits avec les autorités communales ou royales. Placée sous l'autorité du recteur et de ses doyens, l'université est souvent divisée en facultés qui lui donnent une identité particulière. Ainsi, Montpellier est plus orientée vers le droit et la médecine, Paris vers la théologie.

Les étudiants, regroupés en nations, sont souvent pauvres. C'est à leur intention que sont ouverts les collèges, comme celui de **Robert de Sorbon**, fondé à Paris en 1257. À la fin du XIII^e siècle, à Paris, vivent 5 000 étudiants pour une population estimée à 200 000 habitants.

Le modèle antique de la culture littéraire a fortement imprégné l'enseignement, fondé sur les sept arts libéraux. Le *trivium* (grammaire, rhétorique et dialectique) l'emporte généralement sur le *quadrivium*, qui regroupe les disciplines scientifiques (arithmétique, géométrie, astronomie et musique).

Les écoles laïques, où l'enseignement est dispensé en langue vulgaire (le français dans le royaume de France), forment notaires et marchands.

DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE

L'urbanisation est très liée à la dynamique des échanges commerciaux. En fait, ceux-ci n'ont jamais été réellement interrompus. Mais il est certain qu'aux XII^e et XIII^e siècles, tout concourt à la relance de l'activité commerciale : sécurité accrue, protections accordées par les seigneurs, amélioration des transports, augmentation des surplus et demande plus diversifiée.

LA MONNAIE ET LA CIRCULATION DE L'ARGENT

Indice de vitalité économique, la monnaie pénètre toutes les activités économiques, qu'elles soient urbaines ou rurales. La quasi-disparition de la monnaie d'or, de trop forte valeur, et la frappe du **denier** d'argent, dès 670, avaient déjà stimulé l'augmentation du volume des échanges et ouvert l'économie monétaire à un plus grand nombre.

L'augmentation du stock métallique, due essentiellement aux mines du Harz, de la Saxe et de la Bohême, permet d'alimenter les ateliers monétaires. Nombre de seigneurs et de villes disposent du droit de

battre monnaie. Si les ateliers monétaires sont encore environ 300 en France au XII^e siècle, ils ne sont plus que 100 en 1270, puis 30 en 1315. Cette centralisation progressive s'accompagne d'une unification sous l'égide royale. Louis IX (Saint Louis) impose en 1262, dans tous ses États, le cours légal de la monnaie royale : le tournaisis, hérité du vieux système carolingien du **denier**. Le **sou** et la **livre** restent des monnaies de compte (1 livre vaut 20 sous, soit 240 deniers). Sur le même modèle, Henri II Plantagenêt crée, en Angleterre, la livre sterling, équivalant à 20 shillings ou à 240 pences. Dans l'ensemble, l'Occident reste fidèle à la monnaie d'argent. L'abondance de la monnaie favorise l'accélération de sa circulation et la vitalité du commerce.

LES TECHNIQUES COMMERCIALES

Souvent venues d'Italie, les techniques commerciales se répandent et se complexifient. Dans le domaine du prêt, surtout privé, les Juifs (jusqu'à leur expulsion de France en 1306), les Lombards et les **cahorsins** prêtent sur gages.

La **banque** naît des pratiques de change. En effet, la multiplicité des monnaies a nécessité la mise en place de changeurs, qui fixent le cours des espèces en fonction du poids de métal pur qu'elles contiennent. Au cours du XII^e s. siècle à Gênes, ces changeurs étendent leurs activités à la gestion des dépôts et des virements ; ceux-ci sont effectués par des contrats de change à partir de 1300. Si la simple **lettre de change** ne se répand qu'au XIV^e siècle, le **rechange** est déjà pratiqué dès la fin du XII^e siècle. Par ces procédés, banquiers et marchands pratiquent une triple opération : un paiement, un change et un crédit (puisque le règlement se fait à terme).

Longtemps itinérants, les marchands se sédentarisent, expédiant leurs commis sur les routes et les mers pour rester en ville gérer leurs affaires. Ils se regroupent de plus en plus souvent en associations, notamment en Italie. Dans la **commende**, née à Venise au XI^e siècle, un ou plusieurs négociants fournissent l'argent ou la marchandise, voire les deux, à un ou à plusieurs marchands voyageurs. Ces derniers, à leur

retour, touchent une part des bénéfices convenue par avance.

LES ÉCHANGES INTERNATIONAUX

Ducat

Si les Italiens innovent en matière commerciale, les marchands de l'Europe du Nord, de la Flandre à la Baltique, s'adaptent plus lentement aux nouvelles méthodes : les changeurs brugeois ne deviennent banquiers qu'au XIV^e siècle.

Le grand commerce international s'organise d'abord à partir de deux pôles : d'une part, les Pays-Bas, avec leur draperie, en provenance de Flandre, du Hainaut puis du Brabant, que Flamands et Italiens exportent en Europe méridionale – **Bruges**, grand fournisseur de laine importée d'Angleterre est la place marchande la plus importante de l'univers nordique ; d'autre part, les villes italiennes, qui ont puisé leur fortune dans le commerce avec l'Orient en assurant, entre autres, le trafic des épices.

Au XIII^e siècle, deux pôles nouveaux exercent leur attraction : la **Hanse teutonique** et la région rhénane.

Cette dernière reprend, à partir de la Flandre et des villes de la Hanse, la dynamique nord-sud vers l'Allemagne méridionale et l'Italie.

LE BAS MOYEN ÂGE (XIV^E-XV^E SIÈCLE)

LE TEMPS DES CALAMITÉS

Aux deux siècles d'expansion que sont les XII^e et XIII^e siècles succèdent deux siècles de crise profonde. Au milieu du XV^e siècle, les mutations, dans tous les domaines, sont d'une telle ampleur que, pour les historiens, c'en est fini du Moyen Âge. Les causes de la dépression sont multiples, et aucune d'elles ne peut seule l'expliquer. Famines, pestes et guerres se sont conjuguées pour faire de ce qu'on appelle le « bas Moyen Âge », le « Moyen Âge tardif », le « temps de l'homme rare » : l'Occident est alors moins peuplé qu'au début du XIII^e siècle.

LES FAMINES

La crise des XIV^e-XV^e siècles est d'abord frumentaire : dès 1309 en Allemagne, les récoltes ne suffisent plus à alimenter les hommes, et en 1315-1316 toute l'Europe occidentale est affamée. Les années de mauvaises récoltes provoquent une hausse du prix des produits céréaliers. Les années d'excellentes récoltes ne règlent pas la crise car, si le prix des céréales chute, celui des autres produits (agricoles et artisanaux) continue d'augmenter durablement.

Attesté par le recul des feuillus en Allemagne, par celui de la vigne en Angleterre, et par la disparition des céréales en Islande, le refroidissement climatique explique en partie les mauvaises récoltes. Les fortes pluies de 1315 aggravent ce phénomène. Mais la catastrophe est amplifiée par la surpopulation qui touche les terroirs et les villes manufacturières, où affluent les immigrants ruraux.

L'ÉPIDÉMIE DE LA GRANDE PESTE

La peste à Tournai

Dans les villes, insalubres, les populations sous-alimentées résistent mal aux épidémies de peste, qu'une médecine balbutiante se révèle incapable d'enrayer. De 1346 à 1353, suivant les grands axes commerciaux, la maladie se propage jusqu'en Île-de-France, où elle ravage Paris de juin 1348 à juin 1349. Présente en Europe centrale, elle gagne les Pays-Bas et l'Angleterre, puis l'Écosse et les pays scandinaves en 1350. Paris doit encore subir ses attaques récurrentes en 1361-1362, alors que la peste des enfants s'abat, particulièrement sévère, sur le Languedoc en 1363.

Certains préfèrent fuir ; d'autres se murent chez eux. Prince ou serf, riche ou pauvre, nul n'est épargné par le fléau. Arras, Florence, l'Angleterre tout entière perdent 50 % de leurs habitants, Zurich 60 %. On estime à 25 millions – soit le tiers de la population – les victimes de la Grande Peste en Europe occidentale.

Avec l'épidémie de peste, l'homme devient une ressource économique rare et cher. Les salaires

augmentent, tant à la campagne, où les seigneurs cherchent la main-d'œuvre qui relancerait l'exploitation de leurs réserves, que dans les ateliers urbains.

LES GUERRES

La permanence des conflits aggrave le déficit humain. Enlisée dans la **guerre de Cent Ans** (1337-1453), à laquelle s'ajoute de 1407 à 1413 le conflit entre **Armagnacs** et **Bourguignons**, la France, théâtre des opérations, est sans doute le pays le plus touché en Occident.

Bataille de Formigny

Il n'en demeure pas moins que dans toute l'Europe, ou presque, on s'affronte. L'Italie frémit sous le choc des impérialismes commerciaux nés avec les empires coloniaux. Ainsi, Pise lutte vainement contre Florence (1399-1406), et Milan contre Venise (1426-1429) ; Angevins et Aragonais se disputent la Sicile et le sud de la péninsule italienne (1435-1443). Dans la péninsule Ibérique, la fratricide querelle entre Pierre II et **Henri de Trastamare** ensanglante la **Castille** (1350-1369).

L'Angleterre, ébranlée par la résistance écossaise (1295-1328) et déjà mobilisée contre la France, doit également faire face à la **guerre des Deux-Roses** (1455-1485), qui oppose les maisons d'York et de **Lancastre**. L'Europe du Nord n'est pas épargnée : en 1360, la Hanse sort victorieuse d'un premier conflit avec le Danemark, mais Teutoniques et Polonais s'affrontent durant un demi-siècle, de 1411 à 1466.

Les conflits mobilisent davantage d'hommes qu'auparavant. Sur terre, où des volontaires contractuels viennent grossir les rangs des armées, mais aussi sur mer, où sévissent pirates et gardes-côtes mercenaires. De la puissante artillerie française aux *long bows* anglais, les armes se perfectionnent et se multiplient.

Les périodes de trêve n'apportent aucun soulagement aux campagnes, qui sont pillées et dévastées en permanence par des troupes privées de tout autre ravitaillement. La tactique de la terre brûlée, adoptée par **Bertrand Du Guesclin** pour repousser ces bandes désœuvrées vers l'Espagne en 1367, est tout aussi redoutable pour les populations locales que les grandes

chevauchées anglaises du **Prince Noir** en Languedoc (1355). « Écorcheurs » et « routiers » sévissent jusqu'à l'application de l'ordonnance sur les abus des gens de guerre, en 1439. Les paysans quittent des campagnes exsangues, abandonnant leurs tenures, et cherchent refuge à la ville, où le poids de la guerre se fait également sentir.

L'AUGMENTATION DES TAXES

Pour financer les guerres et payer les mercenaires, les états (assemblées représentant les trois ordres de la société : clergé, noblesse et tiers état) en France, de même que le Parlement en Angleterre autorisent, non sans difficultés, l'alourdissement de la fiscalité royale.

La pénurie de numéraire est un phénomène classique en période de troubles. Aussi les souverains français procèdent-ils à de fréquents réajustements monétaires, dont les conséquences sont avantageuses pour les débiteurs, mais catastrophiques pour ceux qui perçoivent des revenus fixes. Les incertitudes monétaires pèsent sur le grand négoce, que ralentissent en outre l'insécurité grandissante des mers et le mauvais état des

routes livrées aux pillards. La production et la consommation sont en recul dans une société perturbée, où les pouvoirs (publics comme seigneuriaux) sont plus que jamais contestés.

LES CRISES POLITIQUES ET SOCIALES

LA REMISE EN CAUSE DES POUVOIRS

La guerre de Cent Ans a dévalorisé le pouvoir royal au profit des aristocraties française et anglaise. Le triomphe monarchique n'est pas encore confirmé, et bien des insuffisances et des contestations fragilisent l'institution. En France, les **états généraux** entendent jouer leur rôle. Ils sont réunis dix-sept fois au cours du XIV^e siècle, pour le vote de subsides, le règlement des successions ou l'approbation des traités. Mais, malgré le contrôle qu'ils prétendent exercer sur les finances publiques, ils ne menacent guère le pouvoir du roi, pas plus que ne le font les assemblées locales, que le souverain sait finalement utiliser à son avantage.

La petite noblesse s'agite périodiquement, voire constitue de véritables ligues. Elle contraint **Louis X** à

concéder quelques chartes, dans lesquelles est définie la part d'autonomie des provinces. Les princes organisent leur domaine à l'image du royaume, créent des principautés toujours prêtes à défier l'autorité souveraine, en Bourgogne notamment. Les grands du royaume cherchent plus, au moins en France, à contrôler l'autorité du souverain qu'à la détruire.

Lorsque de jeunes souverains accèdent au trône avant d'être majeurs, le pouvoir est livré aux coteries princières. Ainsi, la minorité de **Charles VI** (1380-1388) laisse le champ libre aux intérêts divergents de ses oncles, en particulier de **Philippe le Hardi**, duc de Bourgogne. En Angleterre, ces questions se règlent par de sanglantes révolutions de palais : **Édouard III** fait arrêter et exécuter **Mortimer**, jadis régent de son royaume, et Thomas de Gloucester paie de sa vie, en 1397, sa révolte contre son ancien pupille **Richard II**.

Dans certaines circonstances, la transmission du pouvoir donne lieu à d'inextinguibles conflits. En France, la succession de Louis X (1314-1316) et celle de **Philippe V** (1316-1322) inaugurent un nouveau

principe dynastique qui écarte délibérément les femmes et leurs fils du pouvoir (décision des états généraux de 1317 et 1328). Au mépris de toute tradition, la succession en ligne collatérale est autorisée, afin de rendre impossible l'installation d'un Anglais sur le trône de France.

L'enchevêtrement des liens familiaux et des obédiences vassaliques a depuis longtemps brouillé les points de repère politiques et sociaux. Il nourrit des conflits d'autorité dont l'arbitrage incombe à la force plus qu'au droit. Ainsi, par le jeu des alliances, les rois d'Angleterre Édouard II et Édouard III, petits-fils par leur mère des rois de France, peuvent se croire quelque droit à la couronne de France, tout comme **Henri VI**, petit-fils de Charles VI. Le roi d'Angleterre, égal en puissance au roi de France, mais néanmoins son vassal pour les terres qu'il possède dans le royaume de France, pouvait-il accepter de s'abaisser à lui prêter hommage ? Pouvait-il tolérer la « saisie du fief » de Guyenne opérée par son suzerain en 1337 ? Instrument du pouvoir, la vassalité devient alors inévitablement source de guerre féodale, prémisse à un affrontement national.

LES MOUVEMENTS DE RÉVOLTE

Partout en Europe, campagnes et villes sont gagnées par des flambées de violence. Expression d'une rageuse lassitude, ces mouvements sont dépourvus de programme social et politique, bien qu'ils soient, de fait, antifiscaux et antiseigneuriaux.

Jacquerie

Dans les campagnes, les défaites militaires, l'incurie des seigneurs absents, les pillages et les destructions, l'accroissement de la fiscalité royale et seigneuriale provoquent de brusques protestations. Les meilleurs terroirs agricoles sont touchés (Beauvaisis, Île-de-France, bassin de Londres). Ces révoltes paysannes prennent généralement l'aspect d'« effrois » spontanés, violents, et cruellement réprimés. À ce type de révolte correspond, sans doute, celle de la Flandre maritime menée par Zannequin (1323-1327) ; partiellement aidée par les tisserands, elle est écrasée par Philippe VI de Valois. En 1358, en France, la **Jacquerie** paysanne comme la révolte parisienne, menée par **Étienne Marcel**, sont essentiellement antinobiliaires. La « révolte des

travailleurs » en Angleterre (1381) est l'expression des masses rurales criant leur misère autant que leur refus de la *poll tax* imposée par le gouvernement en 1380. Les révoltés, dirigés par **Wat Tyler**, parviennent à entrer dans Londres à l'été 1381, jusqu'à ce que l'assassinat de Tyler donne le signal de la répression. Les aristocraties scandinaves font face à de semblables révoltes, tant en Suède (1434) qu'en Norvège (1438) et qu'au Danemark (1441). Les fureurs paysannes agitent aussi l'Aragon à partir de 1409 et la Catalogne en 1462.

La dégradation des rapports maîtres-ouvriers est à l'origine de révoltes appelées « émotions ». Elles ne sont pas nouvelles : les XII^e et XIII^e siècles en ont déjà connu de nombreuses, de la révolte des tisserands de Troyes (1175) aux émeutes de Pontoise (1267) et de Provins (1279), avant celles de Douai et d'Ypres (1294-1305). Les maîtres veulent assurer leur monopole et leur suprématie sur les apprentis comme sur les valets et les compagnons plus spécialisés. Ils soumettent l'accès à la maîtrise à des conditions plus astreignantes, qui bloquent les métiers.

Le paroxysme du mouvement de protestation se situe à la fin du XIV^e siècle ; il prend l'aspect de grèves, parfois accompagnées de bris de machines comme à Rouen en 1381-1382. Le tumulte des Ciompi (→ **révolte des Ciompi**) à Florence en 1378 est l'expression d'un malaise autant politique que social, tout comme le mouvement parisien des **maillotins**, qui met ouvertement en cause le parti du roi et de ses régents (1382). Il faut l'armée royale pour écraser à Rozebeke (→ **bataille de Rozebeke**), en 1382, les tisserands flamands pro-anglais révoltés contre la France. Dans l'ensemble, les ouvriers n'ont guère tiré profit de ces révoltes. Mais bien plus encore que chez les paysans, elles ont favorisé une solidarité dont les conséquences vont s'inscrire dans un lointain avenir, face aux négociants et aux maîtres de métiers qui conservent le pouvoir économique et politique des villes.

LE MALAISE MORAL

La Grande peste a tant tué, que la population ayant survécu cherche à profiter de ce sursis. Au milieu d'un foisonnement de couleurs, la mode se pare de toutes les

audaces. Pour les plus riches, l'habillement, avec ses soieries et ses fourrures, devient de plus en plus luxueux. Tentant d'agir contre ces extravagances, les nombreuses lois somptuaires n'ont guère d'effets. Tableaux vivants et bals masqués animent, parfois tragiquement, les cours princières (en 1393, sous Charles VI, le **bal des Ardents** coûte la vie à cinq jeunes seigneurs, brûlés vifs par des torches). La **courtoisie** renaît néanmoins dans les poèmes de **Charles d'Orléans** en France, ou dans les écrits de **Geoffrey Chaucer** en Angleterre. On hésite entre la fureur des plaisirs et la chasse aux boucs émissaires. Deux mille Juifs sont ainsi massacrés à Strasbourg en 1349.

Pour sa part déchirée par le grand schisme d'Occident (1378-1417), la papauté n'offre plus de modèle, ni moral ni religieux. La chrétienté tout entière est divisée entre le pape de Rome, celui d'Avignon, et un troisième issu du concile de Pise en 1409. L'unité ne doit être retrouvée qu'avec l'élection de **Martin V** en 1417.

Les désordres créés par le grand schisme ne sont pas étrangers à la propagation des hérésies. Les prêtres sont

rare, des églises sont détruites, des couvents désertés. Voyant dans ces catastrophes un châtement divin, les **flagellants** allemands et flamands appellent au repentir, ainsi qu'à la révision des dogmes et des pratiques. Les nouveaux prédicateurs populaires savent exploiter le sens profond des mécontentements. Ils en structurent les idées, établissent un lien entre la contestation sociale et la remise en cause de l'Église et du clergé. Ainsi, John Ball appuie ouvertement les travailleurs anglais, déjà influencés par les discours de **John Wycliffe**.

Plus à l'est, les **hussites** de Bohême et les taborites de Bavière critiquent tout autant le servage et la fiscalité qu'une papauté oublieuse de sa vocation. C'est le mouvement des **lollards** en Angleterre, intellectuel avant de devenir populaire, qui réalise le mieux cette synthèse contestataire. Mais l'hérésie, dont toutes ces révoltes sont empreintes, facilite leur marginalisation et justifie leur écrasement.